

ADMINISTRATION 48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES A LYON: AGENCE FOURNIER Rue Confort, 14 A PARIS: AGENCE HAVAS Place de la Bourse, 3

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION 48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI:

INAUGURATION DE LA STATUE DE GARIBALDI. — Les discours de MM. Ranc et Rouvier. — Le banquet. LES FUNÉRAILLES DES POMPIERS MIRAILLET ET DEVAUX. RÉUNION DES VERRIERS. L'ACCIDENT DE FEYZIN. — Trois Morts.

APRÈS LES OBSÈQUES

Hier soir, après les obsèques, les portes du cimetière d'Ixelles se sont refermées sur le Boulangerisme même: Les anciens amis, qui avaient assisté au convoi se sont empressés de filer chacun de son côté et de partir, qui pour Ostende, qui pour Paris; des rencontres prolongées, maintenant, devaient leur devenir pénibles. Il ne leur reste que le souvenir de machinations ourdies de compagne, de mauvais coups de Bourse essayés et ratés. Mieux valait ne pas remuer ce passé en conversant avec des complices; mieux valait s'en aller à ses petites affaires, afin de « faire peu neuve », s'il est possible, et de se représenter, un peu plus tard, devant la foule, sans la plus petite tache de boulangerisme...

Il a suffi de deux jours pour que ce mouvement se dessinât, puis s'accomplit. Au premier abord, ça été une violente explosion de douleur qui donnait à croire que, réellement, les boulangistes aimaient leur chef et que, lui parti, ils continueraient son œuvre, c'est-à-dire la campagne d'injures, de violences contre le Parlement, que quelques-uns d'entre eux persistaient à mener et à laquelle une période électorale aurait donné une nouvelle importance.

En ces premiers instants, le télégraphe annonçait que M. Thiébaud, chassant dans les Ardennes, avait pris le train « sans même changer de costume »; nous savions que M. Laguerre était atterré et il promettait solennellement de se rendre à Brest. Le 4 octobre était tellement stupéfait qu'il avait écrit dans son journal de Limoges une dépêche arbitraire que la confirmation de la nouvelle a rendue quelque peu comique par la suite...

C'étaient là les démonstrations d'affection particulière; d'un autre côté, le parti faisait aussi des efforts pour témoigner et de sa vitalité et de la constance de ses opinions boulangistes. Des comités de quartier se réunissaient et envoyaient des délégations à l'Intransigeant; une déclaration de « fidélité quant même » aux principes était rédigée par M. Michelin, — enfin le directeur de la mystérieuse Voix du peuple, M. Pierre Denis assurait que, Boulanger mort, le boulangisme lui survivrait.

En deux jours — le temps nécessaire pour prendre langue et lire les journaux — ces dispositions fiévreuses et fanfaronnes se sont évanouies et les restes de bandes boulangistes qui semblaient devoir se reformer à Bruxelles, a tout à fait disparu.

Mme Séverine, dont la parole n'est point suspecte, écrit de là-bas qu'ils sont une vingtaine parmi les « gens qui marquent »; M. Laguerre s'est défilé: il paraît qu'on organisait une cabale contre lui; M. Pierre Denis, dans la Voix du Peuple d'hier, revient sur ses déclarations et reconnaît que le boulan-

gisme est condamné. Enfin, M. Thiébaud, mélancolique, songe aux beaux manifestes qu'il rédigeait jadis.

Cette mélancolie a sa raison d'être: la débâcle suprême a pour origine ce testament politique que M. Boulanger a dû écrire seul, sans MM. Thiébaud, Niquet ou Pierre Denis. On n'y a rien trouvé que des réminiscences de professions de foi de M. Laur! Pas une indication de groupement, pas un conseil efficace sur la réorganisation des forces, en vue des scrutins de 1893. Un saut dans le néant; la lettre du sergent-major qui, ayant allégué la caisse, se fait sauter la cervelle, proteste de son dévouement au drapeau et engage ses camarades... à bien surveiller l'exercice! Des banalités, mêlées à des naïvetés.

M. Thiébaud, en lisant cela, a eu sans doute un sourire amer. Le Boulanger dont il remuait les ficelles était, entre ses mains, un autre gaillard. Mais les temps sont changés; les ficelles se sont rompues. Que devenir maintenant? On va chercher à nous faire oublier complètement les années terribles que nous venons de traverser; on nous dira: « Boulangeriste? Qu'est ce encore? Ai-je été boulangiste? »

Certes, il n'est pas de péché qui ne puisse être pardonné, mais nous ne devons pas moins, s'il n'y a plus de boulangistes, nous rappeler qu'ils ont existé — et quels ils étaient...

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 4 octobre.

RISIBLE FANTAISIE

Un correspondant de l'agence Dalziel télégraphie de Madrid qu'il vient d'avoir avec le ministre des affaires étrangères un entretien au cours duquel le ministre, faisant allusion à la nouvelle éditée par un journal de Madrid, que l'Espagne avait conclu avec la triple alliance un traité secret, a qualifié cette version de « risible fantaisie ».

L'ESCADRE DU NORD A BREST

Nous venons d'apprendre que la division du Nord, commandée par le contre-amiral de Brest, Contraint par ce qui a été annoncé, aucune réception officielle ne lui sera faite.

Une fête cependant sera donnée à l'arrivée de la frégate russe Minin, attendue à Brest.

Dans ce cas, une fête analogue à celle qui fut donnée l'an dernier en l'honneur de l'escadre de la Méditerranée à Brest, à l'occasion des grandes manœuvres navales, aurait lieu au théâtre.

LA THÉÂTRE DES DARDANELLES

Dans les notes qu'elles ont adressées à la Porte en réponse à sa circulaire concernant les Dardanelles, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie ont déclaré leur communication au gouvernement turc, sans faire aucune remarque. La réponse de l'Angleterre n'est pas encore arrivée.

On croit dans les sphères officielles de Constantinople qu'elle sera semblable à celle des puissances ci-dessus mentionnées.

AFFAIRES DE CHINE

Le Foreign-Office a envoyé à la Chine une réponse à la note de Pékin (21 septembre). La Central-News est autorisée à dire que la note conçue en termes très réservés accepte en principe les compensations offertes en faveur des victimes des récentes émeutes.

Le cabinet de Saint-James se réserve pourtant d'intervenir pour la protection des Européens dans le cas où de nouveaux désordres se produiraient.

GERMANISATION DU CLERGÉ ALSACIEN

A partir de 1892, les séminaires de Strasbourg et de Metz ne recevront comme élèves que des jeunes gens ayant fait leurs études secondaires en Allemagne.

Sur l'ordre de l'évêque Fritzen, les exercices religieux du clergé du diocèse de Strasbourg se font depuis quelque temps en langue allemande.

FUSION IMPOSSIBLE

Contrairement à ce qui a été raconté par un certain nombre de journaux, il n'est nullement question d'une fusion des derniers éléments boulangistes avec les radicaux parlementaires. Le rôle prêté, dans toutes ces histoires, à quelques notabilités marquant de l'extrême gauche est purement fantaisiste.

Un des personnages ainsi visés écrit qu'à aucun prix il ne consentirait à « marcher avec les débris d'un parti qui continue, même dans son agonie, à vomir l'outrage sur les chefs les plus estimés et les institutions fondamentales de la République. »

GUERRE ET MARINE

Paris, 4 octobre.

Un intendant général. — L'intendant général Thiébaud, qui est à la tête de l'intendance du gouvernement militaire de Paris, est atteint par la limite d'âge, à la date du 6 octobre.

Ce haut fonctionnaire sera remplacé dans son grade et ses fonctions par M. l'intendant Baralier, dont M. de Freycinet a fort apprécié les capacités depuis qu'il est revenu du Tonkin et a succédé au général Mercier comme directeur des services administratifs au ministère de la guerre.

Le service de santé. — M. Mathieu, directeur du service de santé du cinquième corps, est désigné comme directeur du service de santé du 15<sup>e</sup> corps.

M. Moussu, médecin en chef de l'hôpital militaire de Nice, est nommé à la direction du service de santé à Alger.

M. Roux, officier d'administration à Grenoble, est nommé à la direction du service de santé du 13<sup>e</sup> corps.

M. Macon, officier d'administration à Constantine, est nommé à l'hôpital militaire de Briançon, en remplacement de M. Dusserre; envoyé à l'hospice mixte de Grenoble.

M. Darbes, officier d'administration à Montmédy, est nommé à la direction du service de santé du 14<sup>e</sup> corps et du gouvernement de Lyon, en remplacement de M. Roffidal, officier d'administration, désigné pour l'hôpital militaire de Maubeuge.

Nominations militaires. — Le Journal officiel publie les nominations suivantes: Sont promus lieutenants-colonels: MM. Carme, Jeanne, Guntz, Richalpe, Estrabard, Odoul, Chaland, Kolb, Esculier, Didier, Mollard, Gillet, Detalle, Rousset, de Vieux, Ducos, Boutan, Moreau, Deshorthes, Privat, Larriwet, Piquet, Dubranle.

Sont promus chefs de bataillon: MM. Clause, Dubois, Rose des Ordon, Testard, Rotguy de Lavatelle, Weill, Alphonse, Baillard, Jockem, Lenclud, Thomas, Savous, Delavaux, Weber, Tournier, Sebire, Dumont, Caruel, Husson, Guin, Ranch, Ploque, Aroussseau, Blanc de Lanautte d'Hauterive, Paris, Gerhardt, Boyard, Ravaud, Jaugey, Dagneau, Desblans, Gérard, Gillet, Reynaud, Galouzeau de Villepin, Grapin, Eydoux, Teillard-Chambon, Mignien, Bosen, Laurent-Chiroucheon, Grillet, Isnare, Gabet, Bouchard, Charne, Brunon, Chapuis, Cret, Guivarch, Colleta, Breville et Berger.

La Statue de Garibaldi

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Nice, 4 octobre.

La cérémonie d'inauguration de la statue de Garibaldi a eu lieu à 10 heures du matin, en présence d'une foule immense.

Derrière la statue, à droite, s'étaient placés toutes les sociétés de secours mutuels, les syndicats et les groupes corporatifs de la ville de Nice, l'Union garibaldienne en tête; à gauche, les sociétés italiennes et étrangères; en face du monument à droite et à gauche, dans une tribune officielle étaient rangés les membres des sociétés libres françaises, les francs-maçons avec leurs insignes, les délégations venues des départements, etc., etc.

On remarquait beaucoup de chemises garibaldiennes. Plusieurs musiques accompagnaient les sociétés et les délégations. La place était entourée d'un cordon de troupes d'infanterie, une haie, à l'entrée du square était formée par les diverses sociétés de gymnastique présentes.

L'INAUGURATION

M. Rouvier arrive à 10 heures avec le préfet, le général Vanlgrenant, MM. Chiris, Borrighione, Raiberti, David, Trélat. Le canon retentit et les musiques jouent la Marseillaise. Les drapeaux qui recouvrent la statue sont enlevés aux acclamations de la foule pendant que les musiques jouent l'hymne de Garibaldi; les drapeaux de toutes les sociétés, rangés au pied du monument, s'agitent et les assistants poussent les cris de: « Vive la France! Vive l'Italie! Vive Garibaldi! »

On ne voit, parmi ces drapeaux, ni le drapeau noir de la société irrédentiste qui a paru hier à la gare, ni aucun drapeau rouge, ces emblèmes ayant été interdits.

La Statue

La statue est due au ciseau du sculpteur Deloye, elle est en marbre blanc de Carrare.

Garibaldi est debout la main gauche crispée sur la poignée de son sabre dans sa tenue légendaire et avec son manteau accroché sur l'épaule.

La main droite, poing fermé, est tenue en avant dans un geste énergique. Le piédestal est en pierre dure: en avant deux femmes en bronze symbolisant la France et l'Italie, tiennent à la main des drapeaux dont les plis abritent le berceau de Garibaldi enfant.

A droite et à gauche deux lions également en bronze sont accroupis sur des canons portant les dates de 1860-1870. Le socle est orné des armes de la ville de Nice avec l'inscription: A Garibaldi, sa ville natale.

LES DISCOURS

Les discours ont immédiatement commencé, parce qu'ils avaient appelé la population à protester avec eux contre l'expédition de Rome.

M. Maussaena, maire de Nice a pris le premier la parole; il souhaite la bienvenue aux invités et rappelle la carrière de Garibaldi; il a terminé en faisant appel à l'amitié des deux peuples.

Le Général Canzio

Le général Canzio a prononcé ensuite en italien le discours suivant: Léon Gambetta, Français de naissance, de pensée, de sentiments et d'action, et Italien d'origine, durant la lutte énergique qu'il soutint pour consolider la nouvelle France, qui est un si puissant élément de force pour la liberté de l'Europe, traitait en paroles mémorables le programme de la République française à l'égard de l'Italie. J'aime à les rappeler ici et à en faire une condition d'engagement entre nous; il disait donc:

« Si l'Italie a mis à néant les calculs des ultramontains, ce n'est pas auprès de nos fils et héritiers de la Révolution qu'il se trouvera des complices pour détruire ce qu'elle a fait. »

Aussi bien, affirmissons donc de nouveau, aujourd'hui, ce programme heureux en ce qu'il force à nous rapprocher et à réunir en nos cœurs les figures et les souvenirs de l'organisateur de l'Unité et du général de Dijon, comme ils ont su réunir leurs efforts, leurs douleurs et leurs âmes pour le triomphe de l'idée commune.

C'est ce que j'ai voulu rappeler, parce que de la foi assurée du respect réciproque de l'idéal de chacun, nous pourrions sûrement retirer une force pour nous faire dans notre pays les héros d'une concordance sérieuse d'intentions et d'actions entre les deux nations qui ont eu des origines communes et qui doivent avoir de commun, et sans jalousie entre elles, un but, un idéal de grandeur.

Aucune occasion ne pourrait être plus propice que celle d'aujourd'hui pour signer cet engagement, aucun nom ne pouvait mieux que le nom de Garibaldi, servir de recommandation à cette concordance invoquée.

Je dis mieux: que le nom de Garibaldi qui a donné son épée à l'Italie et à la France avec un ardeur égale et qui avec un amour égal voulait l'indépendance, la liberté et la gloire des deux pays, qu'il soit lui, Garibaldi le grand gardien de ce nouveau pacte d'amitié et le symbole d'une aussi noble idée. De même que nous plaçons très haut, en notre cœur, sa figure immortelle, acclamons de même tous ensemble, son nom vénéré: Vive Garibaldi! Vive la France! Vive l'Italie!

Le député Raiberti

M. Raiberti député de Nice a dit: Quand dans l'année glorieuse et terrible au milieu de l'éroulement de tout ce qu'il haïssait, Garibaldi vit se dresser la rayonnante et farouche nation ressuscitée dans la grande transfiguration qui chassait l'étranger sans autre arme que les morceaux de ses chaînes brisées, il reconnut la France et dans la France, il reconnut sa patrie.

Alors le mystère d'alliance est consommé par la gloire et le sang; l'union latine est scellée au fond du cœur des deux démocraties.

Le député Borrighione

M. Borrighione, également député de Nice, dit: Ce qui descend de ce marbre, ce n'est pas la menace, comme le disait dernièrement encore un des meilleurs citoyens de la nouvelle Italie, l'honorable M. Cavallotti, c'est une bénédiction qui tombera sur nous à chaque heure et à chaque instant. Puisselle nous faire oublier nos discordes! Puisselle nous parler sans cesse d'union et de concorde entre citoyens!

M. Ranc

M. Ranc retrace ensuite la carrière de Garibaldi et l'ajoute, parlant au nom de la presse républicaine: Evoquant le souvenir de nos devanciers, je tiens, messieurs, à rappeler un fait qui, j'en suis sûr, est resté dans bien peu de mémoires:

Un jour, le 13 juin 1848, dans Paris, des agents de police, des soldats qui ne savaient pas où on les menait et ce qu'on leur faisait faire, des gardes nationaux de l'ordre envahirent les bureaux et les ateliers des journaux républicains, mirent la main au collet des rédacteurs, maltraitèrent les ouvriers, brisèrent les presses... pourquoi?

Parce que ces journaux avaient protesté, parce qu'ils avaient appelé la population à protester avec eux contre l'expédition de Rome.

Intéressés qu'ils étaient, à ceux qui osent prétendre que la République songe, non pas peut-être à restaurer le pouvoir temporel, car cela est véritablement trop bête, mais qu'elle pourrait, par je ne sais quelles manœuvres louches, créer à l'Italie des embarras de ce côté, répondez en rappelant ces souvenirs de 1849; dites ce que pensaient alors les républicains vaincus, ce que la France républicaine libre, maîtresse d'elle-même et de ses destinées, pense tout entière et que dans ce grand parti républicain qui se confond aujourd'hui avec la nation, il n'y a pas un homme, pas un seul, qui ne soulève les épaules devant de pareilles accusations! Et ne vous préoccupez pas de manifestations bruyantes et vaines qui ont juste pour nous autant d'importance que les trains de plaisir organisés à destination du Sacré-Cœur de Montmartre ou du sanctuaire de Marie Alacoque.

C'est ici, c'est autour de cette statue qu'est le vrai pèlerinage français! (Applaudissements.)

Messieurs, dans le temps dont je viens de parler, les proscrits français et les proscrits italiens ont appris à se connaître, à s'estimer, à s'aimer.

A Londres, à Jersey, en Suisse, ceux qui voulaient refaire la République en France et ceux qui travaillaient à fonder l'unité de la patrie italienne, vivaient côte à côte, en pleine confiance; il n'y avait pas alors, comme depuis, de nuages entre nous.

Ces nuages, messieurs, que des deux côtés des Alpes on a quelquefois grossis par de regrettables exagérations, par des polémiques excessives, nous avons peut-être les uns et les autres à en faire notre mea culpa. Ces nuages, s'ils existent encore, c'est à la presse libre des deux pays de les dissiper. C'est à elle qu'il appartient de mettre fin aux malentendus, de faire comprendre que les intérêts de la France et de l'Italie ne sont pas contradictoires; que, comme Garibaldi l'avait compris, ce qui atteindrait la puissance de l'une frapperait l'autre et qu'un

conflit entre les deux nations latines serait un crime, crime contre la civilisation, crime contre la liberté et l'indépendance de l'Europe.

Pour nous, nous ne nous y égarerons pas. C'est dans cet esprit que nous sommes venus à Nice, que nous remercions nos confrères de la presse italienne d'avoir répondu à notre appel et que devant la statue de Garibaldi nous leur tendons fraternellement la main. (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE M. ROUVIER

M. Rouvier, ministre des finances, s'est alors levé et s'est exprimé ainsi: Messieurs, le gouvernement de la République a tenu à s'associer au suprême hommage rendu par la ville de Nice au plus glorieux de ses enfants.

Je considère comme un grand honneur d'avoir reçu la mission de le représenter en cette mémorable circonstance, circonstance qui rapproche dans un commun élan, des nations unies autant par la communauté de race que par tant d'immortels et tant d'imbriquables liens. (Vifs applaudissements.)

J'ai la conviction profonde que le sentiment qui nous groupe au pied de cette statue trouve son écho dans la France entière. Aucun français ne peut oublier qu'il y a 21 ans lorsque notre malheureux pays, vaincu, humilié, envahi, se levait à la voix de Gambetta et, abandonné de tous, lutait avec l'énergie d'un peuple qui ne veut pas périr, Garibaldi accourut avec ses intrépides compagnons et vint lui apporter son épée illustrée dans cent combats et son prestige de héros légendaire. (Applaudissements.)

« Nous sommes ici, disait-il, à ses frères d'armes, décidés à partager la haine et la mauvaise fortune de la France, et c'est surtout dans la détresse que nous sommes fiers de nous consacrer à elle, avec tout le dévouement dont nous sommes capables, bien orgueilleux de donner notre vie pour le droit et la justice qu'elle représente. » Nobles et fortes paroles qui, mieux qu'un long discours, peignent Garibaldi tout entier.

Je veux encore rappeler, devant ceux de ses glorieux compagnons d'armes qui m'entendent, l'héroïque défense de Dijon et sauer ce souvenir qui fut comme un des rayons lumineux de lumière à travers la nuit sombre de l'année terrible. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, en tout temps, il m'eût été doux d'apporter à la mémoire de Garibaldi l'hommage de reconnaissance de la nation française, qui s'honore de n'oublier jamais les services reçus en des jours de détresse, mais n'est-ce pas rendre au héros à l'âme si profondément républicaine un hommage digne de lui, que de pouvoir, au moment où nous évoquons les plus cruels souvenirs de notre histoire, constater en même temps que ce sont nos frères de république ont fait de ce peuple auquel Garibaldi apporta le concours de son armée de volontaires. (Applaudissements chaleureux.)

Quelle plus enviable apothéose eût pu désiner Garibaldi que de voir la République française définitivement fondée. (Nouveaux applaudissements chaleureux.)

N'est-ce point le rêve de sa vie réalisé qu'une démocratie disposant de la plus puissante armée qu'une nation puisse organiser et se développant dans l'ordre, la liberté et la paix. (Applaudissements longtemps prolongés.)

Les limites du rêve de ce généreux esprit ne sont-elles même pas dépassées par le spectacle de cette République dont la durée, la sagesse, la loyauté et la force inspirent à l'Europe des sentiments de cordialité et d'estime de jour en jour plus éclatants à tous les yeux.

Messieurs, il n'y a pas, pour une grande mémoire, de plus glorieuse récompense que l'hommage d'un peuple libre; c'est cet hommage que nous apportons au pied du monument de celui de ses enfants dont Nice est justement fière. (Applaudissements répétés et cris: « Vive la République! Vive le ministre! Vive la France! Vive l'Italie! »)

Défilé des Sociétés

Le défilé des sociétés devant la statue a commencé aussitôt après le discours. Chacune était précédée par une musique qui jouait la Marseillaise et l'hymne de Garibaldi.

Le défilé a été exécuté avec cet entrain et ce goût qu'ont les populations méridionales pour les manifestations populaires et théâtrales. Dans les sociétés françaises, on a surtout applaudi celle

bonne parole sera comptée dans l'éternité. — Laissez-moi... Vous ne savez pas... Il est des infamies, des fatalités qu'on ne devine pas. Allez, je vous appellerai!

Kate Potter se retira lentement. Elle voulait insister encore et n'osait. Près de la porte, elle se retourna et répéta: — Ah! madame! ah! milady!

Mais Germaine la congédia d'un geste brusque en lui disant d'un air fatigué: — Allez!

Elle sortit. Alors, d'une porte donnant sur une chambre voisine un homme se détacha et s'avança lentement vers mademoiselle de Roye.

Arrivé auprès d'elle, il prit dans ses mains la main de la malade, chaude de fièvre et blanche comme une cire, sur la couverture de soie carminée. Elle releva la tête avec effort.

— Vous! dit-elle enfin. Son visage s'illumina tout à coup d'une joie soudaine. C'était le capitaine Perros, grave, presque sévère.

— Oui, dit-il, j'arrive à temps. J'aurais voulu être là plus tôt. Depuis le golfe de Gascogne, impossible d'avancer. Enfin, me voici.

Il fixa la jeune fille assez longtemps, et dit: — Tu es toujours aussi belle et si pitie.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 5 Octobre (36)

ABANDONNÉE!

PAR

Charles MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

Des nuages lourds chargés d'électricité se traînaient lentement au-dessus de Jersey et semblaient si bas qu'on aurait cru qu'ils allaient s'accrocher à la pointe des rochers de Noirmont ou aux créneaux des soubres-forts de l'Éclaircie.

Il ne pleuvait pas. L'orage menaçait seulement. Trois femmes étaient rassemblées dans la plus vaste chambre du cottage rose.

La plus jeune, étendue sur son lit, se tortillait dans d'insupportables souffrances. C'était mademoiselle de Roye.

Les deux autres se tenaient debout à son chevet. — Et ce Perros qui ne revient pas! s'écria Germaine dans un moment de calme. Que n'est-il là? Je suis sûre qu'il doit arriver. Hier, il m'a promis qu'il viendrait me voir.

— Tu n'as pas vu quelques paroles de consolation: — Du courage, mademoiselle! — Et dire, reprit Germaine, que les

mères bénissent ces souffrances qui annoncent une nouvelle vie, l'être espéré, tandis que moi!...

Une douleur plus violente que les autres lui coupa la parole. Elle mit entre ses dents son mouchoir détrempé, fin comme de la soie, et le déchira pour étouffer un cri.

Les mats d'un navire lointain encore commençaient à se dessiner en blanc sur le fond sombre de l'horizon, mais ils devaient être à sept ou huit milles de la côte et il ne faisait pas un souffle d'air.

— Vous aviez raison, dit la femme de chambre, c'est lui sans doute. Et, revenant au chevet de sa maîtresse, elle se pencha sur le lit: — Du courage, mademoiselle!

Un dernier spasme, terrible et court, arracha un cri à la malheureuse et lui déchira les entrailles.

Ses doigts crispés se foncèrent dans le sein des couvertures. C'était fini. Un bien-être subit descendit comme un baume dans ses veines.

Elle se renversa sur ses oreillers, les cheveux épars sur sa figure amaigrie, et des larmes en ruissseau coulèrent sur ses joues.

Kate Potter, en effet, en savait aussi long qu'un docteur. Elle ne s'était pas vantée outre mesure. Elle emporta l'enfant dans une chambre voisine, non sans avoir soigné avec soin la blessure de sa mère. Elle venait à leur entrée dans la vie un berceau et des langes pour les recevoir. L'Anglaise reparut au bout d'un ins-

tant et dit quelques mots à Ursule qui les glissa à l'oreille de sa maîtresse. Mademoiselle de Roye tressaillait.

— Une fille, murmura-t-elle. Ah! l'infortunée! Elle entrevit, comme dans un rêve, les misères de la vie d'une abandonnée.

Un fils! Il aurait pu se défendre, s'ouvrir une carrière, à force de volonté, d'énergie; mais une fille! La faiblesse, l'impuissance, entourée de toutes les tentations, exposée à tous les pièges! Cet être pour lequel la beauté même, l'esprit, le charme sont un danger de plus, une cause de trouble, une chance de perte et de chutes! La laisser livrée à tous les hasards, à ses ressources, à ses défaillances, sans protection, sans défense, était-ce possible!

Quel crime! Comme ce Perros avait raison! Sa colère s'en allait. Son âme s'amollit peu à peu.

Mille pensées contraires s'agitaient comme des vagues tumultueuses dans son cerveau affaibli.

Elle était si languissante, si brisée, qu'elle vivait comme dans un rêve.

Elle se sentit soulevée dans les bras vigoureux d'Ursule, rafraîchie; il lui sembla qu'elle retombait épuisée, mais sans souffrance, sur une couche molle et douce et bientôt elle perdit connaissance; ses yeux se fermèrent; sa tête s'enfonça dans ses oreillers et tout fut fini.

Quand elle se réveilla, elle n'avait plus de temps devant elle, elle n'aurait pas pu le dire. Lorsqu'elle recouvra l'usage de ses sens, sa chambre était plongée dans une

obscurité à peu près complète. La bougie allumée sur la cheminée vacillait au souffle d'une brise ardente qui pénétrait librement par les fenêtres ouvertes.

Les fuchsias de la véranda ou plutôt de la treille formant portique sur la façade du cottage frémissaient avec un cliquetis de feuilles si s'entre-choquent, et par intervalles, des éclairs jelaient dans la nuit leurs lumières balafardes.

Alors la mémoire revint à la malade, confusément d'abord, puis distincte comme lorsqu'on embrasse d'un coup d'œil un horizon dont on examine ensuite les détails à loisir.

Toutes ses aversions, toutes ses antipathies, tous ses dégoûts se ravivèrent. Elle revit dans un jet de clarté la tête brutale de Jacques de Brandes penchée sur elle, menace vivante et un frisson d'horreur lui courut dans les veines.

Elle revit encore le triste manoir, la chambre de l'attentat, sombre avec ses boiserie de chêne, le portrait de la baronne, dur et haineux; elle repassa dans son esprit la scène horrible, la lutte ignoble, le crime qui l'avait perdue.

de l'Alsace-Lorraine avec son drapeau recouvert d'un crêpe.

Les sociétés italiennes étaient au nombre d'une dizaine. On a surtout remarqué celle des Garibaldiens et les Reduci de Rome, de Gènes, de Padoue, de Livourne, de Pise, de Milan, et de Naples avec leurs drapeaux, dont un, en lambeaux et troué par les balles, a été très applaudi.

Les anciens compagnons d'armes ont passé les derniers. On n'a relevé aucune inscription ni aucun emblème de nature à provoquer des incidents.

Le ministre a vivement félicité le sculpteur Deloye, et le général Canzio l'a embrassé.

Décorations

Le général Canzio est nommé officier de la Légion d'honneur, et M. Dizzoni, rédacteur du Secolo, ancien commandant à l'armée des Vosges, est nommé chevalier; M. Luigi Dell'Isola, qui a été blessé à Dijon, mais qui n'est pas présent, est également nommé chevalier.

Félicitations à M. Rouvier

Les sénateurs, les députés et les représentants de la presse qui assistaient à la cérémonie sont venus tous chaudement féliciter le ministre des finances du discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la statue de Garibaldi. Les citoyens se sont unanimement associés à cette manifestation. Ils ont fait remarquer que c'était la première fois qu'un ministre français appelait Rome capitale. Ils voient dans cette phrase une réponse à ceux qui prétendent que la France cherche à favoriser le rétablissement du pouvoir temporel.

La population niçoise est très frappée de ce qu'au moment où la statue a été découverte, le soleil s'est montré, perçant les nuages qui l'avaient caché toute la matinée.

Banquet de l'Union Garibaldienne

Le banquet de l'Union garibaldienne a commencé à midi; il s'est prolongé jusqu'à 4 heures 1/2, à cause du grand nombre de toasts portés. Le général Turr président, ayant à sa droite M. Cavallotti et à sa gauche le général Canzio. Derrière le président, sur un socle entouré d'un drapeau tricolore, se trouvait le buste de Garibaldi en terre cuite. On avait en outre placé sur la table d'honneur une statuette en bronze du héros de Caprera. Plus de 200 personnes assistaient au banquet.

M. Albert Vercherin, qui a été délégué par l'Union garibaldienne, dont il est le secrétaire général, pour aller à la rencontre du général Canzio, a remercié, au nom de la société, tous ceux qui sont venus fraterniser avec elle. Il rappelle les paroles de Jeanne d'Arc:

Ayant été à la peine, dit-il, nous avons voulu être à l'honneur. Notre but est atteint, notre mission terminée, notre devoir accompli; aussi nous répondons par le silence du mépris aux accusations dont nous avons été l'objet au point de vue de nos sentiments et de nos intentions. (Vifs applaudissements.)

L'orateur termine en criant: «Vive la France! Vive l'Italie! Vive la République! Vive Garibaldi!» (Applaudissements.)

Toast du général Turr

Le général Turr a bu à l'union et à l'accord des Italiens et des Français.

Si, à un moment donné, a-t-il dit, on a essayé de susciter des sentiments de malveillance entre les deux peuples, il n'en existe plus aujourd'hui.

L'orateur rappelle, aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire, le passage du discours de M. Rouvier où Rome est qualifiée de capitale de l'Italie.

Cette parole d'un ministre français était nécessaire pour que l'Italie fût tranquillisée. (Nouveaux applaudissements.)

Le général Turr boit à l'union des deux peuples, qui conduira à l'union des races latines. (Applaudissements.)

Toast du général Canzio

Le général Canzio, prenant la parole en italien, salue les fils de France et les soldats de Garibaldi. Il rappelle qu'il vient d'entendre la parole d'un ministre français destiné à annuler cette calomnie lancée contre la France, qui ne songerait qu'à démembrer l'Italie pour rétablir le pape à Rome.

S'adressant ensuite au général Turr, le général Canzio dit qu'il espère voir un jour la Hongrie se débarrasser de l'oppression autrichienne.

Le programme de Garibaldi sera complété par l'indépendance de la Hongrie, par la réunion de Trieste et de Trente à l'Italie.

Il rappelle les campagnes garibaldiennes et adresse un souvenir affectueux aux vivants et aux morts, notamment à Deflotte.

Rappelant les événements de 1870, il dit que la France fut surprise et non vaincue et que, seule, l'impérialisme des honapartistes fit de M. de Moltke un grand stratège.

Si jamais le clairon sonnait la charge, les garibaldiens se retrouveraient tous pour la défense de la liberté.

Toast de M. Cavallotti

M. Cavallotti, après le général Canzio, prononce en italien un véritable discours politique. Il déclare qu'il ne comprend que le saint langage de l'amour. Il fait allusion à l'apparition du soleil au moment de l'inauguration de ce matin et déclare que, quoique nullement superstitieux, il a cru voir un miracle du ciel qui bénissait un miracle parmi les hommes.

La journée d'aujourd'hui est la clarté qui s'opère, c'est la lumière qui dure.

C'est pas en vain, ajoute-t-il, que le nom de Rome a été prononcé, que la France nous a adressé un sourire. Le vrai concours que nous demandons à la France, c'est le langage des cœurs et non l'appui de son or. L'épopée garibaldienne n'est peut-être pas close et des garibaldiens se lèveront de nouveau s'il le fallait en regardant de quel

côté est l'ennemi de la liberté. (Applaudissements prolongés.)

Toast de M. Hubbard

Après M. Cavallotti, M. Hubbard dit que les fêtes de Nice ne sont pas de celles où l'on a dépensé l'argent des contribuables en décorations et en feux d'artifices.

Nous n'irons pas, continue-t-il, demander au Vatican une alliance dont la France n'a pas besoin. (Applaudissements.)

La jeune France a été élevée dans l'admiration de Garibaldi. Ce n'est pas elle qui a provoqué à Rome les récents incidents que vous savez; c'est là une jeunesse artificielle; ce sont là des gamineries. (Applaudissements.)

Nous, Italiens, si vous marchez en avant, c'est pour conserver ce que vous avez acquis; nous, Français, c'est pour défendre ce qui a été fait contre nous, c'est pour rétablir l'intégrité de notre territoire.

M. Hubbard termine en buvant à l'alliance intime des deux peuples. (Applaudissements.)

Savoyards et Niçois

Après M. Hubbard, un garibaldien originaire de Savoie, dit que le comté de Nice et la Savoie sont les deux chaînons qui relient la France et l'Italie.

Toast de la Presse

M. Henri Deloncle, frère du député, au nom du comité de la presse française présente les excuses de M. Ranc, président de l'association des journalistes républicains, qui n'a pu assister au banquet. Il excuse également le général Bordone. Il boit à ceux qui représentent l'ancienne école républicaine, aux vétérans qui ont marché à la suite de Garibaldi, aux inconnus, aux blessés qui tombent sur la route et qu'on abandonne.

La jeune France républicaine n'oublie pas ceux qui sont partis en chemises rouges, pas plus que les soldats de la première République partis en sabots. On ne pourra plus dire après la fête d'aujourd'hui qu'en France on blasphème contre l'Italie. (Applaudissements.)

Je bois, Messieurs, a terminé l'orateur, à l'unité indissoluble de votre patrie, à son rayonnement dans le monde, à l'alliance des deux peuples, à l'Italie reconquise, et je crie «Viva Roma intangible!» (Applaudissements.)

Banquet du Conseil municipal

Nice, 4 octobre.

Au banquet offert par le conseil municipal, le préfet a pris le premier la parole pour porter un toast au roi et à la reine d'Italie.

Le consul général d'Italie, succédant au préfet, a porté un toast à M. Carnot; ensuite, M. Pichon a bu à l'Italie, dont il a fait le plus grand éloge.

M. Rouvier, portant un dernier toast, a rappelé l'œuvre du gouvernement de la République depuis vingt ans. Faisant allusion aux paroles de M. Constans à Luchon, qui avait dit: «Il faut faire de la République une maison ouverte à tous, où chacun puisse entrer sans s'humilier et sans s'abaisser», M. Rouvier a ajouté:

Il ne faut pas voir, dans cette déclaration du ministre de l'intérieur, l'évolution d'une politique nouvelle. Les chefs du parti républicain ont toujours, depuis l'origine, tenu le même langage. Ce qui est nouveau, c'est que ce langage n'avait pas été entendu jusqu'à présent. (Applaudissements.)

Le général Canzio, debout, crie: Vive la France!

Sièges vacants dans les Chambres

Paris, 4 octobre.

Les Chambres, en se réunissant le 15 octobre prochain pour leur session extraordinaire, ne seront pas au complet. Il y aura quatre sièges vacants au Sénat et cinq à la Chambre.

Au Sénat les quatre sièges vacants sont ceux de MM. Cabanes (Cantal), de Lur-Saluces (Gironde), Mesurier (Charente-Inférieure) et Testelin, inamovible.

Les électeurs du Cantal sont convoqués pour le 18 octobre et ceux de la Gironde pour le 25 octobre. Ceux de la Charente-Inférieure ne sont pas encore convoqués. Quant au siège de M. Testelin, il faut que le Sénat rentre en session pour tirer au sort le département auquel il devra être attribué.

A la Chambre, les cinq sièges vacants sont ceux de MM. Werquin (Nord), René Laffon (Yonne), Sonquès (Landes), Clerjonnieu (Dordogne) et Michel (Vaucluse). Les électeurs de la première circonscription de Lille et ceux de la première circonscription d'Auxerre sont convoqués pour le 25 octobre à l'effet de remplacer, les uns, M. Werquin, les autres M. Laffon.

Pour les trois autres sièges il n'y a encore aucune convocation. Mais, ces diverses vacances, tant au Sénat qu'à la Chambre, seront certainement comblées dans le courant de novembre.

M. BARBEY A MEAUX

Inauguration de la Statue du général Raoult

Meaux, 4 octobre.

Aujourd'hui a eu lieu, à Meaux, l'inauguration de la statue du général Raoult. M. Barbey, ministre de la marine, présidait cette cérémonie. Il a prononcé un discours dont voici les principaux passages:

Général de division au moment où a éclaté la guerre de 1870, il part pour la frontière, poursuivi par de sombres pressentiments, mais soutenu par cette indéfectible fermeté d'âme qui fut sa qualité maîtresse dans les succès comme dans les revers. Quelques jours après, il combattit à Froeschwiller, à la tête de ses troupes, contre un ennemi trois fois supérieur en nombre. Quelles angoisses ont dû l'assaillir pendant cette lutte inégale, non pour lui, mais pour ses soldats, qu'il avait si souvent conduits à la victoire et qui reculaient hélas! pour la première fois, pour son pays qu'il aimait avec passion.

Voyant que, malgré des prodiges de valeur, la fortune abandonnait son drapeau, qu'il était impuissant à défendre le sol national contre l'envahisseur, désespérant de l'avenir, il ne voulut pas survivre à ce désastre et après avoir donné ses derniers ordres, debout, l'épée à la main, il attendit la mort. Il tomba frappé par une balle pour ne plus se relever, pleuré par ses compagnons d'armes et salué avec respect par ses vainqueurs.

Au nom du gouvernement de la République, je remercie la municipalité de Meaux,

les autorités, le comité d'initiative et les souscripteurs qui ont contribué à l'érection de ce monument.

Au moment où la France régénérée cesse d'être isolée en Europe, où elle s'appuie avec confiance sur sa nombreuse et vaillante armée, où elle travaille dans l'union et dans la paix; vous avez fait, messieurs, une œuvre patriotique et salutaire en rendant au général Raoult l'hommage qui lui est dû et en le faisant revivre pour la postérité.

ADIEUX DE L'AMIRAL DUPERRÉ

Toulon, 4 octobre.

Le vice-amiral Charles Duperré vient de quitter le commandement en chef de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée. Il y a eu à cette occasion une cérémonie qui a été imposante. L'amiral monté sur le pont du Formidable, entouré d'un brillant état-major, a reçu la visite de tous les commandants placés sous ses ordres, il leur a serré affectueusement la main et a eu un mot de regret pour chacun.

L'amiral Duperré a remercié ses officiers de leur collaboration dévouée et de leur zèle à faire de notre force navale la plus imposante du monde. Les paroles qu'a prononcées l'amiral ont vivement touché les officiers qui les écoutaient.

Les hommes d'équipage, rangés sur les vergues ou sur les lisses et les passerelles de tous les bâtiments présents sur rade, ont alors crié par trois fois: «Vive la République!» Tandis que le Formidable faisait entendre une salve de onze coups de canon.

L'amiral Duperré part ce soir à 4 heures 17.

Le vice amiral Bucheron de Boissoudy, nouveau préfet maritime, est arrivé aujourd'hui par le train de midi 31. Il prendra demain possession de ses fonctions.

LE JUGEMENT DE LA HAUTE COUR

Paris, 4 octobre.

On se préoccupe des conséquences que la mort du général Boulanger aurait au point de vue judiciaire, ce que deviendrait, en ce qui concerne sa personne et en ce qui concerne ses biens, l'arrêt par contumace rendu contre lui par la Haute Cour, au mois d'août 1889.

La contumace a divers effets vis-à-vis de la personne et des biens des individus qui l'encourent. Au point de vue des biens, le séquestre en est effectué par les soins de l'administration du domaine, à l'expiration des dix jours qui suivent l'arrêt de contumace. Les biens du contumax, s'il est condamné, sont régis et considérés comme des biens d'absent. Ils sont gérés par l'administration des domaines, à l'exclusion même des héritiers présomptifs.

L'arrestation du contumax ou sa constitution volontaire comme prisonnier avant la prescription de la peine anéantissent seules de plein droit la condamnation portée contre lui et les effets de cette condamnation.

Or, le général Boulanger n'a point purgé sa contumace; dès lors, légalement, sa mort n'enlève à sa condamnation de la Haute Cour aucun des effets entraînés par elle.

Aussi bien, le général n'avait aucune fortune personnelle saisissable. Sa pension n'a pas été payée depuis trois ans et reste acquise à l'Etat.

On a parlé aussi de la possibilité d'une amnistie qui serait accordée aux condamnés de la Haute Cour et des effets que pourrait avoir l'amnistie.

Il est très exact que l'amnistie diffère de la grâce en ce qu'elle s'étend à toutes les conséquences des condamnations prononcées, au lieu que l'effet de la grâce est limité à tout ou partie des peines.

Mais l'amnistie des crimes et délits politiques s'étendrait à MM. Dillon et Rochefort s'appliquerait-elle aux conséquences pécuniaires de la condamnation prononcée contre le général Boulanger? Il faut répondre par la négative. Quoique, d'ordinaire, on parle toujours d'amnistie des «crimes et délits politiques» et non d'amnistie des «condamnés ou accusés», les mesures de cet ordre, de même que les condamnations, les peines et leurs effets, ne peuvent s'appliquer qu'à des personnes vivantes.

Il résulte des quelques réflexions qui précèdent que la condamnation du général Boulanger et les effets de celle-ci deviennent définitifs par le fait de sa mort.

LES ENGINS DE GUERRE

Paris, 4 octobre.

Un tacticien russe et le chef de la clinique de l'Université de Fubingue ont consigné les résultats de leurs observations sur la fabrication des engins de guerre et sur les conséquences des armements.

En élaguant de leurs rapports le côté purement technique, on constate tout d'abord avec effroi les progrès obtenus dans ces dernières années par la confection des engins de guerre. Quelles pertes en hommes et en capitaux réservent les guerres de l'avenir, alors que des données statistiques établissent que depuis la campagne de Crimée jusqu'aux plus récents conflits sanglants, les guerres ont exterminé deux millions deux cent cinquante mille hommes et absorbé plus de soixante-deux milliards de francs!

Les différents fusils

Les fusils des différentes nations ont été notamment transformés. Ainsi, dans l'armée russe, le nouveau fusil adopté présente un aspect si inoffensif qu'on le prend aisément pour un jouet d'enfant; il pèse à peine dix livres, et cependant ses balles nickelées transpercent à quatre cents pas des madriers de 27 coups d'épaisseur. Les décharges de cette arme, qui se charge par la culasse, se succèdent sans interruption jusqu'à ce que la provision de cartouches soit épuisée.

Les fusils des autres armées se rapprochent plus ou moins de ce type; les Allemands en possèdent un qui porte à environ 3,800 mètres de distance et transperce, selon la distance, une poutre de sapin de quatre-vingts centimètres, ou des plaques de fer; la balle pénètre aussi dans la terre à une profondeur d'un décimètre. Les murailles de forteresses seules peuvent maintenant couvrir les troupes contre les ravages du plomb.

Les fusils français des systèmes Lebel et Giffard dépassent le fusil des Allemands; quant au fusil «électrique» des Italiens, il porte, assure-t-on à la distance énorme de 4,700 mètres.

L'artillerie

Les progrès de l'artillerie sont également considérables. Pour ne citer qu'un seul exemple, les canons allemands sont munis de tours cuirassées qui protègent contre les boulets ennemis, tant les servants que les engins eux-mêmes.

Le tacticien russe achève son étude par les considérations finales suivantes:

«Si l'on se rend compte des inventions et perfectionnements faits depuis peu, dans l'armement, on commence à craindre pour l'humanité. On sera plus alarmé encore si l'on pense que l'effectif de guerre des armées européennes (sans compter les milices), se chiffre par 12,830,000 combattants, 1,430,000 chevaux et 20,480 canons de campagne. Que serait-ce si un jour avait lieu le choc de ces masses usant de tous les moyens raffinés de la destruction mutuelle?»

On est terrifié rien qu'à l'idée de la possibilité d'un pareil carnage, et l'on ne peut s'empêcher de souhaiter passionnément que se réalisent le plus vite possible les prédictions des personnes qui prétendent qu'à force de perfectionnements, la guerre finira par devenir impossible.

Le fusil «humanitaire»

Quant au célèbre professeur de chirurgie allemand qui a étudié à un autre point de vue les progrès des armements, sa conclusion sur les guerres futures est fort curieuse: «Nous devons croire, déclare-t-il, accueillir avec grande joie l'introduction du projectile de petit calibre prescrite par des raisons tactiques, et principalement celle du projectile à chemise. Elles concordent avec les efforts faits dans un but humanitaire.

«Les guerres futures produiront probablement des blessures plus nombreuses, mais, en revanche, plus nettes et plus unies et qui, à cause du plus petit diamètre du canon, garderont plutôt le caractère sous-cutané. La guérison sera d'autant plus facile et il y aura moins de mutilés et d'estropiés.

«Le nouveau fusil de petit calibre est non seulement le meilleur, mais encore le plus humanitaire, en ce qu'il atténue autant que possible les horreurs de la guerre.»

EXPLOITATION DES SOLDATS

Paris, 4 octobre.

Des plaintes assez vives s'élevaient de toutes parts contre l'exploitation, dans certaines localités, les soldats ont été les victimes durant les grandes manœuvres. Dans les cantonnements, aussi bien que dans les communes traversées par des corps de troupes, vivres et boissons ont été vendus à des prix hors de toutes proportions aux jeunes soldats et aux réservistes à la gorge desséchée par la chaleur et la poussière, à l'estomac creusé par la fatigue, le grand air, les longues marches et l'insuffisance «ordinaire» fourni par l'intendance.

Ces faits ne sont malheureusement que trop exacts. Nous ne savons que par ce qu'en ont dénoncé les correspondants de quelques-uns de nos confrères ce qui s'est passé dans les autres régions, mais nous savons, de visu, et par une expérience, hélas, trop personnelle, ce qui s'est passé dans la région de l'Est, où manœuvraient les 120,000 hommes commandés par le général Saurier.

Autant les soldats ont été bien et généralement accueillis dans plusieurs localités, autant ils ont été odieusement exploités dans d'autres. C'est ainsi que du pain a été vendu plus de un franc la livre, et tout le reste à l'avenant.

Cela ne fait précisément pas l'éloge de certains de nos compatriotes, paysans et citadins, car il y avait de tout parmi ces après spéculateurs.

Il suffit de dénoncer ces actes odieux pour attirer ceux qui les ont commis.

Espérons que dorénavant on n'en aura plus de tels à signaler, car ils faisaient dire, non sans raison, par ceux qui en étaient victimes: «Si c'étaient les Prussiens, vous seriez plus aimables et plus généreux.»

Hâtons-nous d'ajouter que toutefois ces cas de mercantilisme effréné furent des exceptions.

Dépêches Diverses

UN DUEL SÉRIEUR

Constantine, 4 octobre.

Une rencontre à l'épée a eu lieu, ce matin, entre M. Félix Rejon, agrégé au tribunal de commerce et M. Barry, capitaine au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

Un premier engagement, M. Barry a été atteint au côté droit. Les témoins ont voulu faire cesser le combat, mais M. Rejon ayant insisté, le duel a continué et M. Barry a été blessé grièvement.

UN DÉRAILLEMENT

Monaco, 4 octobre.

Ce matin, à 8 heures, près de la gare de Monte-Carlo, un train de voyageurs venant de Nice a déraillé.

Les deux machines, un fourgon et un wagon ont été renversés. Le chauffeur jeté sur la voie, a été contusionné légèrement à la tête.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. La voie a été interceptée. Les trains d'Italie qui transportent des milliers de Garibaldiens en costume rouge se sont arrêtés à Monte-Carlo: on a transbordé les voyageurs.

Les causes de l'accident sont encore inconnues.

COURSE VÉLOCIPÉDIQUE PARIS-DIEPPE

Paris, 4 octobre.

MM. Vigneaux et Rouxel sont arrivés ensemble ce matin, à 9 heures 45, à la Porte-Maillot. La foule ayant envahi la piste, les deux coureurs, dont les machines se sont accrochées, ont été jetés à terre, sans se faire aucun mal. Une discussion s'est engagée pour savoir lequel était arrivé le premier. Cela a provoqué du tumulte, et la police a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

M. Vigneaux s'étant relevé le premier, passa le poteau avec sa machine. Conséquemment Vigneaux est classé premier, Rouxel deuxième, Massi est arrivé troisième à 10 heures 24, Tard, quatrième, à 10 heures 34.

Le boulevard Maillot est noir de monde.

UN ACCIDENT EN MER

Brest, 4 octobre.

Le Neptune a fait, hier, ses premiers essais de route libre. Ces essais ont été satisfaisants, mais un accident est arrivé, vers deux heures, pendant que le bâtiment manœuvrait dans la baie de Lamberlach, la chaîne du servo-moteur a cassé. Le Neptune, ne pouvant plus gouverner, aborda une barque de pêcheurs qui passait. Les quatre hommes de la barque ont sauté à l'eau, mais le mousse, ayant pris peur et s'étant cramponné à l'extérieur de la barque, a été littéralement coupé en deux par les éperons du Neptune.

Une baleinière mise à l'eau a recueilli les quatre pêcheurs et le corps du mousse, qui a été transporté, à 7 heures, à l'hôpital maritime.

Courses de Longchamps

Paris, 4 octobre.

Voici le résultat des courses qui ont eu lieu aujourd'hui à Longchamps:

- Prix de la Cascade. — 1<sup>er</sup> Tomate, 2<sup>e</sup> Phœbe.
Prix Villeron. — 1<sup>er</sup> Léda, 2<sup>e</sup> Discipline.
Prix de Chénes. — 1<sup>er</sup> Incultus, 2<sup>e</sup> Astronomie, 3<sup>e</sup> Corrigé.
Prix d'Octobre. — 1<sup>er</sup> Floralé, 2<sup>e</sup> Espion, 3<sup>e</sup> Gouverneur.
Prix du Rond point. — 1<sup>er</sup> Vie, 2<sup>e</sup> Japon, 3<sup>e</sup> Astrologue.
Prix des Fortifications. — 1<sup>er</sup> Belcolore, 2<sup>e</sup> Loscolis, 3<sup>e</sup> Vivonne.

LES PELERINS A ROME

Manifestation italienne

Rome, 4 octobre.

Une imposante manifestation a eu lieu ce matin à l'occasion de l'incident du Panthéon. Elle avait été organisée par la Fratellité militaire Humbert et le Cercle de Savoie.

Vingt associations ont acclamé l'Italie et le roi, et, précédées de la musique qui jouait l'Hymne royal, sont allées au Panthéon porter des couronnes de fleurs et de lauriers sur le tombeau de Victor-Emmanuel.

Une foule énorme est entrée avec ces sociétés dans l'église.

Après de vifs discours de circonstance qui ont été très applaudis, les couronnes ont été déposées et les associations se sont séparées.

Un groupe de tout petits jeunes gens a continué cependant la démonstration et a parcouru les rues en invitant les habitants à arborer le drapeau italien.

Des démonstrations libérales se sont également produites, hier soir, à Venise et Turin. Dans cette dernière ville, on a manifesté jusqu'à après minuit.

Le Popolo Romano dit que le gouvernement et le peuple italien ne pourront point ne pas tenir compte de la courtoisie de la délibération du cabinet français à propos de l'incident du Panthéon, car cette délibération coupe court aux récriminations et clôt l'incident avec dignité et honneur.

Rome, 4 octobre.

Le jeune pèlerin nommé Choucairy a été arrêté et reconnu comme seul responsable dans l'affaire du Panthéon. C'est le fils d'un Italien établi en France; il est douteux que son père soit naturalisé.

DÉPARTEMENTS

DROME

Romans. — Pigeon voyageur égaré. — Un pigeon voyageur marqué à la jambe gauche, Lyon 90 — c. 1 — 881, s'est réfugié chez M. le docteur Bonnet, maire, de Romans, où son propriétaire pourra le réclamer.

Bibliothèque. — La réouverture de la bibliothèque communale de Romans a eu lieu hier dimanche.

Séance musicale. — La séance musicale donnée par la Société Philharmonique, sera fixée ultérieurement.

Au 75<sup>e</sup>. — M. Santos-Cottin, élève sortant de l'École de Saint-Cyr, est nommé sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment.

Contributions indirectes. — M. Raynaud, commis des contributions indirectes à Romans, est nommé commis principal à Pont-de-Beauvoisin (Isère) il est remplacé dans notre ville par M. Serre, ex-commis à Avignon.

SAONE-ET LOIRE

Mâcon. — Fête des pompiers. — Hier dimanche, la compagnie des sapeurs-pompiers de Mâcon a célébré sa fête annuelle.

Un grand tir à la cible a eu lieu le matin au stand mâconnaise, où les prix ont été vivement disputés.

Le soir, à 8 heures, un banquet fort bien servi par M. Balland, propriétaire de l'hôtel de Lyon réunissait au grand salon de l'hôtel de Ville la Compagnie et ses invités.

De nombreuses notabilités y ont assisté et plusieurs toasts ont été portés au dessert. Les chanteurs se sont ensuite fait entendre dans divers morceaux patriotiques, chansonsnettes et romances.

Sancé. — Série de vols. — Avant-hier matin, vers sept heures, cinq malfaiteurs se sont introduits dans l'église de la commune et y ont soustrait un vase en argent.

Dérangés par un jeune homme qui travaillait dans le jardin de la cure, situé près de l'église, ils prirent la fuite.

Deux des voleurs furent arrêtés de suite et amenés à Mâcon.

Dans la même soirée, les trois autres furent arrêtés à

fâme des citoyens Branquet et Anthozio, et envenimé leur indignation aux juges du tribunal correctionnel.

FUNÉRAILLES

Des Pompiers Devaux et Miraillet

La population lyonnaise a fait hier aux sapeurs-pompiers Miraillet et Devaux de splendides et solennelles funérailles.

Au Dépôt

Dès sept heures du matin, il y avait foule devant le dépôt central des pompes de la rue Molière, et les gardiens de la paix étaient déjà obligés de faire circuler les spectateurs pour laisser libre l'entrée et la sortie.

La deuxième compagnie de pompiers s'est rendue montée de la Grande-Côte, chercher le cercueil de Miraillet, qui a été placé, dans le dépôt, à côté de celui de son infortuné camarade.

Mme Miraillet, en voyant partir le corps de son mari, a été prise d'une violente crise de désespoir, que les parents et amis rassemblés autour d'elle ont été impuissants à calmer.

La pauvre femme a tenu à accompagner le convoi jusqu'au cimetière de Loyasse et, craignant son exaltation, sa famille a dû y consentir.

Les deux cercueils ont été recouverts, celui de Miraillet du drap de la 131e société de secours mutuels, celui de Devaux du drap de la société des sapeurs-médiailleurs du Rhône.

Sur tout ce parcours, même affluence de monde qui a la sortie du dépôt et semblable recueillement.

Il est onze heures quand on arrive à Loyasse. Pour empêcher l'envahissement du cimetière on a fait fermer les portes, et seuls quelques privilégiés ont pu pénétrer avant le cortège, et arriver jusqu'à la fosse qui va recevoir les deux cercueils.

Le terrain sera prochainement concédé au corps des Sapeurs-pompiers. Il est assez vaste pour contenir une dizaine de corps; aussi, immédiatement la concession votée par le conseil municipal, les corps des huit pompiers, morts victimes d'accidents, et inhumés un peu partout, seront-ils exhumés et enterrés à côté de leurs camarades Devaux et Miraillet.

Les cercueils sont rapidement descendus dans la fosse, pendant qu'une section de pompiers présente les armes et que les clairons sonnent aux champs.

Tout autour les parents des victimes sanglotent; on remarque surtout le père de Miraillet, un vieillard, pompier retraité, et qui, lui aussi, fut un héros soldat. Le spectacle de ce pauvre homme contemplant, les yeux humides, la tombe qui va recevoir son héros, est navrant au possible.

M. Gaillon, le clercg parti, monte sur le terre qui domine la fosse, et au milieu du plus profond silence prononce le discours suivant:

DISCOURS DE M. GAILLON. Au nom de la population lyonnaise, unie dans un même sentiment de douloureuse sympathie, je viens rendre un solennel hommage à la mémoire des sapeurs-pompiers Claude-Louis Devaux et Désiré Miraillet, morts en accomplissant leur périlleux devoir.

Le Livre d'or du corps municipal des sapeurs-pompiers est fermement tenu de pages glorieuses, inscrit hélas! presque chaque année, à côté de nouveaux noms, de nouveaux actes de courage héroïque.

La population lyonnaise a été profondément émue en apprenant le triste accident du 1er octobre, et cette foule immense, si respectueuse, si recueillie, qui accompagnait le cortège, témoigne ainsi en quelle haute estime elle tient nos sapeurs-pompiers, toujours prêts au premier appel, et dont le mot d'ordre est dévouement civique, mépris du danger, mépris de la mort.

On remarquait quinze couronnes en perles offertes par les six compagnies de pompiers; d'autres portant les inscriptions suivantes: Les pompiers de Monplaisir. — Les gardiens de la paix aux victimes du devoir (deux couronnes). — La section de gymnastique à notre collègue. — Les sapeurs-médiailleurs du gouvernement. — A Miraillet ses amis. — La section du Point-du-Jour (deux couronnes). — Les anciens chasseurs à pied du 21e bataillon à leur frère d'armes Devaux. — Le personnel de l'imprimerie du Salut public. — Les employés du dépôt à leur collègue. — La compagnie des sapeurs-médiailleurs du Rhône. — La compagnie de sapeurs-pompiers de Villeurbanne. — Le Cercle des officiers de l'armée territoriale.

Venaient ensuite le clercg, le capitaine-commandant, le détachement en armes, le peloton de porteurs de rechange, les corps portés par les sapeurs du bataillon, le père de Miraillet, les frères et beau-frère de Devaux, les familles des défunts, M. le maire et le conseil municipal, l'administration préfectorale et chefs des différentes administrations, les officiers de l'armée, les officiers du bataillon et des compagnies étrangères.

La Compagnie maritime des Sauteurs du Rhône; la compagnie active des Sauteurs volontaires; la délégation des Anciens combattants de 1870; les Touristes Lyonnais; les Enfants du Rhône; les Eclaireurs de l'Est; les Excursionnistes Lyonnais; l'Avant-Garde de Lyon; les délégations des sapeurs-pompiers de Graponne, Ecully, le Point-du-Jour, Couzon, Monplaisir, Villeurbanne, Givors, Grenoble, etc.; les 2e, 3e, 4e et 5e compagnies des sapeurs-pompiers de Lyon; une escouade de gardiens de la paix; enfin, un peloton de pompiers, l'arme sur l'épaule.

Au moment de la levée des corps, les tentes, les toitures même des maisons de la rue Molière sont bondées de spectateurs. La foule, trop serrée sur les trottoirs, a envahi la rue, et le défilé se fait assez difficilement, du moins au début.

Même affluence sur le cours Lafayette et l'avenue de Saxe. Les spectateurs se découvrent silencieusement, beaucoup on les larmes aux yeux. Les clairons sonnent aux champs, alternant avec la fanfare municipale qui joue des marches funèbres. Ces airs lugubres, ce ciel brumeux, et la tristesse peinte sur tous les visages, emplissent les spectateurs d'une profonde émotion difficile à vaincre.

Le cortège se déroule sur une étendue de plusieurs centaines de mètres, au milieu des flots pressés des curieux.

Rue Servient, il s'arrête devant l'église de l'Immaculée-Conception et, après une courte cérémonie, reprend sa marche, et passe successivement avenue de Saxe, Cours Gambetta, pont de la Guillotière, place Bellecour, quai de l'Archevêché, montée du Chemin-Neuf.

Sur tout ce parcours, même affluence de monde qui a la sortie du dépôt et semblable recueillement.

Il est onze heures quand on arrive à Loyasse. Pour empêcher l'envahissement du cimetière on a fait fermer les portes, et seuls quelques privilégiés ont pu pénétrer avant le cortège, et arriver jusqu'à la fosse qui va recevoir les deux cercueils.

Le terrain sera prochainement concédé au corps des Sapeurs-pompiers. Il est assez vaste pour contenir une dizaine de corps; aussi, immédiatement la concession votée par le conseil municipal, les corps des huit pompiers, morts victimes d'accidents, et inhumés un peu partout, seront-ils exhumés et enterrés à côté de leurs camarades Devaux et Miraillet.

Les cercueils sont rapidement descendus dans la fosse, pendant qu'une section de pompiers présente les armes et que les clairons sonnent aux champs.

Tout autour les parents des victimes sanglotent; on remarque surtout le père de Miraillet, un vieillard, pompier retraité, et qui, lui aussi, fut un héros soldat. Le spectacle de ce pauvre homme contemplant, les yeux humides, la tombe qui va recevoir son héros, est navrant au possible.

M. Gaillon, le clercg parti, monte sur le terre qui domine la fosse, et au milieu du plus profond silence prononce le discours suivant:

DISCOURS DE M. GAILLON. Au nom de la population lyonnaise, unie dans un même sentiment de douloureuse sympathie, je viens rendre un solennel hommage à la mémoire des sapeurs-pompiers Claude-Louis Devaux et Désiré Miraillet, morts en accomplissant leur périlleux devoir.

Le Livre d'or du corps municipal des sapeurs-pompiers est fermement tenu de pages glorieuses, inscrit hélas! presque chaque année, à côté de nouveaux noms, de nouveaux actes de courage héroïque.

La population lyonnaise a été profondément émue en apprenant le triste accident du 1er octobre, et cette foule immense, si respectueuse, si recueillie, qui accompagnait le cortège, témoigne ainsi en quelle haute estime elle tient nos sapeurs-pompiers, toujours prêts au premier appel, et dont le mot d'ordre est dévouement civique, mépris du danger, mépris de la mort.

Cette émouvante et imposante manifestation, à laquelle ont tenu à prendre part les plus hautes autorités de l'Etat et du département, restera un titre d'honneur et un souvenir précieux pour les deux familles si cruellement éprouvées.

Au nom de la ville de Lyon, au nom du conseil municipal, j'adresse un suprême adieu à Devaux et à Miraillet morts au champ d'honneur.

LES DISCOURS DE M. RANGÉ. M. le commandant Rangé adresse ensuite un dernier adieu à ses sapeurs.

Nous sommes assez embarrassés pour donner le texte exact de ce discours, car celui que M. Rangé a communiqué à la presse, diffère sensiblement de celui qu'il a prononcé.

Afin de ne pas commettre d'erreur, car on va le voir, il ne s'agit pas là simplement d'oraison funèbre mais de plaidoyer et même de réquisitoire, nous publions les deux textes.

Voici celui que M. Rangé communiqua à la presse:

Le silence et le recueillement devraient succéder aux sentiments élevés qui viennent d'être évoqués par M. le maire de Lyon; mais ces paroles élogieuses, adressées au bataillon me font un devoir de lui en exprimer, au nom de tous, avec une vive émotion, toute notre reconnaissance. Après la catastrophe qui a enlevé à notre affection ces deux braves et dévoués serviteurs, on s'est demandé qu'elles étaient les causes de ce douloureux événement. On a vu à quels aul il fallait fermer la porte pour éviter les accidents de la nature de celui de la rue Ferrandière.

Pour réussir dans cette entreprise, il faut donner au service du dépôt général un personnel suffisant pour assurer l'emploi, par des brigades distinctes, de tous les engins en service dans ce poste. Vous avez ainsi assuré l'ordre dans les incendies, évité l'intrusion du public dans les manœuvres, donné la confiance aux habitants et évité les accidents qui, sans ces dispositions, sont inévitables.

Le jour où les habitants auront sous la main, à l'angle de leur rue, une borne avertisseur d'incendie, lorsqu'ils verront les pompiers arriver au feu et s'y installer sans bruit et dans le plus grand ordre, où chaque pompier à sa place donnera le spectacle d'un service bien réglé et bien compris ce jour-là, dis-je, le public voyant qu'il n'est pas utile, s'abstiendra naturellement de prendre part aux travaux des pompiers.

Sur ces deux tombes entr'ouvertes, je viens vous dire, monsieur le maire, ainsi qu'à MM. les membres du conseil municipal: faites que de la mort de ces chères victimes il sorte un bien pour un service qui tient au cœur de la population. Il vous sera facile de donner toutes les satisfactions puisque le budget des pompiers n'en subit aucune augmentation.

Inclinons-nous respectueusement et saluons une dernière fois la dépouille mortelle de ces deux héros obscurs qui laissent chacun une veuve éplorée à qui nous adressons l'hommage de notre profonde douleur et de nos vifs regrets.

Adieu, Miraillet! adieu, Devaux! Vous aviez su, tous les deux, conquérir l'affection de tous vos camarades; dormez en paix, votre souvenir sera aussi durable dans nos cœurs que vos noms le seront sur le marbre où ils vont être gravés.

Adieu! adieu! Voici celui que nous avons entendu et sténographié:

Le silence devrait succéder aux nobles paroles qui viennent d'être prononcées. Je dois remercier de ces paroles M. le maire qui parle au nom de la municipalité.

Messieurs, il y a eu dans cette affaire un malheur. On a dit: il faut chercher la cause du malheur. On a couru en enquête, et cette cause on la trouvée: c'est le public qui, en se jetant sur les pompiers, a occupé les instruments et gêné leur fonctionnement.

Le civil n'est pas coupable; on le sait au bataillon. On sait aussi que le personnel est insuffisant, le public le sait également; dans un sinistre, il voit des vides dans les rangs et veut les remplir.

Il faut en finir avec les errements passés, il faut nous donner les moyens d'agir, que le public ne voit plus que le matériel et accompagné d'un personnel insuffisant, il faut renforcer les cadres. On obtiendra alors la discipline sans laquelle il n'y a pas de service possible.

Aussi, devant ces tombes, je vous dis: Monsieur le maire, messieurs les conseillers, donnez-nous les éléments nécessaires, et le public nous laissera agir. Que l'on forme les avertisseurs dans toutes les rues, car les pompiers sont toujours prévenus trop tard; que chaque engin ait sa brigade.

J'ai dit ce qui était utile, j'espère que j'obtiendrai, je le demande au nom des victimes « qui seraient encore vivantes si nous avions eu ce que nous réclamons ».

Miraillet, messieurs, est le troisième de la même famille qui sert son pays; son père est un pompier retraité, son jeune frère est encore sous les drapeaux.

Inclinons-nous devant lui, devant Devaux et disons-leur: Nous vous aimons et nous vous regrettons, les morts vivent toujours.

Miraillet et Devaux, la municipalité assurera le sort des veuves. Au nom des veuves, merci à la municipalité.

Adieu, Devaux! adieu, Miraillet! Vos souvenirs resteront gravés dans nos cœurs.

A midi la triste cérémonie est terminée. Au moment où le cortège quittait le cimetière, Mme Miraillet se trouve prise d'une crise nerveuse dans la voiture qui la ramenait à son domicile.

Ses parents lui prodiguent des soins. a foule se retire en silence. Seules les rares personnes conseillers municipaux et fonctionnaires, qui ont entendu le discours du commandant Rangé, discutent avec une certaine animation, et commentent, les premiers surtout, une phrase formulant une critique assez vive à l'égard de la municipalité.

M. Rangé, nous dit un conseiller, au lieu d'adresser simplement un adieu aux morts, a ouvert le débat sur l'accident de jeudi et voulu dégager sa responsabilité. Nous le suivrons dans cette voie. Quelqu'un doit supporter la responsabilité de ce malheur.

Le commandant, s'il n'a pas adressé au maire un rapport demandant l'amélioration des engins de sauvetage, qu'il dit maintenant être défectueux, et demandant l'augmentation de son personnel, qu'il ne trouve pas assez nombreux, est en faute. Si, au contraire, les réclamations que M. Rangé a formulées sont demeurées sans réponse, c'est ailleurs qu'il faudra chercher les responsabilités.

Dans tous les cas le conseil municipal sera saisi de la question et jugera pièces en mains.

Le cheval a été tué sur le coup. Un jeune homme de 19 ans, Alexandre Perrin, qui se trouvait dans le véhicule, a été projeté sous les roues des wagons, et a eu la jambe gauche littéralement écrasée.

Il a été amené à l'Hôtel-Dieu de Lyon dans l'après-midi. Son état est grave.

Une Terrible Collision à Feyzin

TROIS MORTS. — UN BLESSÉ

Un terrible accident qui a coûté la vie à trois personnes, et plongé dans la consternation deux familles lyonnaises, s'est produit, hier soir, à deux kilomètres de la gare de Feyzin, entre Lyon et Vienna.

Malgré l'heure tardive à laquelle la catastrophe a été connue à Lyon, nous pouvons donner les renseignements les plus complets.

Dans l'après-midi d'hier, deux jeunes ménages, M. et Mme Jacques Chastrou, demeurant rue de Marseille, M. et Mme Biol-Mirabel, camionneur, 87, rue Pierre-Cornelle, leur enfant âgé de deux mois, et Mme Biol mère, quittaient Lyon montés sur un char à bancs à quatre roues pour se promener dans les environs de St-Fons.

Leur promenade terminée, les voyageurs se disposaient à rentrer à Lyon, lorsque l'un d'eux eut la malencontreuse idée de proposer d'aller jusqu'à Feyzin.

Au grand trot, le cheval continua sa route. Tout à coup, pendant qu'il longeait un chemin menant sur la voie ferrée, l'animal, effrayé par les sifflements du rapide qui passe à Lyon à 5 heures 45, s'emporta et se dirigea à bride abattue sur la barrière du passage à niveau n° 316, à deux kilomètres environ de la gare de Feyzin.

Malgré les efforts du conducteur, M. Biol, l'animal furieux se jeta sur la barrière, la brisa et vint s'abattre sur la voie juste au moment où le rapide marchait à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure.

L'Accident

Un choc épouvantable se produisit, la voiture fut littéralement coupée en deux, les trois voyageurs placés sur la banquette du devant furent précipités sous les roues du convoi et horriblement broyés, les débris du cheval roulerent épars des deux côtés de la voie.

Le rapide s'arrêta presque aussitôt, et les voyageurs terrifiés par l'horrible spectacle qui s'offrait à eux, descendirent en toute hâte et s'occupèrent à donner des soins aux survivants de la catastrophe.

M. Biol, Mme Biol mère et Mme Chastrou gisaient sans vie sous les débris de la voiture. La mort avait été instantanée.

Par un hasard, M. Chastrou ne portait qu'une légère contusion au coude, Mme Biol et le bébé n'avaient aucun mal.

Aidé par les employés de la Compagnie, ils emmenèrent les blessés dans la maison du garde barrière pour les soustraire à l'affreux spectacle de leurs parents gisant étendus au milieu d'une mare de sang.

Les malheureux étaient dans un état de prostration tel qu'ils se laissent emmener sans résistance. Ce ne fut qu'un instant après, la première émotion passée, qu'ils reconnurent le malheur qui venait de les frapper.

Mme Biol, malgré sa douleur, se fit aussitôt conduire à Lyon, et se rendit chez son beau-père, lui annonçant la mort de son mari, sans oser lui dire que Mme Biol avait été également tuée.

M. Biol se rendit sur le théâtre de l'accident. Son désespoir était si navrant, que les employés ne lui permirent pas de voir le cadavre de son fils. Affolé, le malheureux père sortit de sa poche un revolver et le dirigea contre sa tempe. Les témoins se précipitèrent sur lui, et réussirent à le désarmer.

Il éclata ensuite en sanglots, et sa belle-fille, profitant de son état d'abattement, réussit à le ramener à Lyon.

La gendarmerie de Chasse, prévenue par le télégraphe, arriva à 9 heures du soir, ainsi que M. Faure, médecin de la compagnie à Vienna.

Les constatations légales furent rapidement faites; les cadavres relevés et transportés dans la maison du garde barrière, où un fourgon des pompes funèbres viendra les chercher aujourd'hui pour les emmener à Lyon.

Mme Biol était âgée de 43 ans, son fils n'avait que 21 ans, et Mme Chastrou, une jeune mariée, 23 ans.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi, 5 octobre, 273e jour de l'année. Lune: nouvelle, le 3; premier quartier, le 10. Soleil: lever, 6 h. 08; coucher, 5 h. 30.

Une guérisseuse. — Une dame Trillat, demeurant rue de Condé, qui exerce la profession de « guérisseuse » vient de compromettre gravement la vie d'une des clientes qu'elle soigne, en dépit des lois sur l'exercice de la médecine. Elle combat tous les maux en recommandant des drogues à prix exorbitant, ou en prescrivant des fumigations.

fileu, rue du Pont-de-la-Gare, qui avait quitté son domicile depuis le 27 septembre dernier.

Le cadavre de M. Choby a été retiré de la Saône, hier soir, à 3 heures 1/2, non loin du pont de la Gare, à Vaize. On pense que ce malheureux s'est suicidé.

Incendies. — Hier, à 40 heures 3/4 du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Brunot, appréteur, rue Boileau, 23, au 4e étage. Le feu qui avait pris naissance dans une balle de copeaux, a été éteint presque aussitôt.

Les dégâts sont insignifiants. — Un autre incendie a éclaté hier, à 5 heures du matin, chez M. Richard, marchand de charbon, cours Charlemagne, 130. Le feu avait pris dans les greniers et a complètement dévoré la toiture.

Les dégâts s'élevaient à une somme de 2,000 francs. Théâtre-Bellecour. — Les deux représentations d'hier, dimanche, ont été une longue suite de triomphes pour les excellents interprètes du Petit Faust. Loges, fauteuils, premières regagnèrent un public nombreux et choisi, attiré par le grand succès de l'amusante opérette d'Hervé.

La vogue qui s'attache au Petit Faust va permettre à M. Verdellet de donner tous ses soins à la mise au point de la Fille de Madame Angot, l'opérette si populaire du compositeur Lecocq, qui sera montée avec un luxe de mise en scène qui doit, dit-on, dépasser les splendeurs du Petit Faust.

Le bureau de location est ouvert de 10 heures du matin à 7 heures du soir, sans le préstyle du théâtre. La grande Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, n'a pas de succursale. L'annuaire, la bonne réputation et l'honnêteté de cette maison défient toute concurrence. Nouveaux et très grands rubans.

Demandez le Passe-Temps, journal littéraire et artistique, paraissant tous les dimanches. En vente dans les kiosques avec son supplément illustré gratuit; Prix, 15 cent.

Tentative de Chantage

Sur la plainte de M. P., dessinateur, rue des Capucins, les agents du service de la sûreté ont mis, hier, en état d'arrestation un sieur X., agent d'affaires, inculpé de tentative de chantage à l'égard du plaignant.

Voici les faits qui ont motivé cette arrestation: Le 3 septembre dernier, Mme P., qui est en instance de divorce avec son mari, quittait subitement le domicile de celui-ci en compagnie de sa fille, âgée de 14 ans, emportant une somme de 30,000 francs en titres divers représentant, paraît-il, sa dot.

Très affecté de ce départ, M. P. fit l'impossible pour retrouver la trace des deux fugitives, mais ne pouvant y parvenir, il prit le parti de mettre une opposition sur les titres disparus.

Les choses en étaient là lorsque, avant-hier, le sieur X., accompagné d'un autre individu, se présentait chez M. P., offrant de lui indiquer la retraite de sa femme à deux conditions: la première, qu'il donnerait main levée sur l'opposition des titres; la seconde, qu'il remettrait aux deux intermédiaires, en échange de leurs bons offices, une somme de 10,000 francs.

Or, non seulement M. P. n'accéda pas à la proposition de X., mais il le fit arrêter par la police. L'agent d'affaires a été gardé à la disposition du parquet, en attendant les résultats de l'enquête ouverte sur son compte.

NOS THÉÂTRES

CÉLESTINS. — M. Boéjat dans le « Bossu ». Il est curieux de remarquer que le drame exerce une fascination sur le gros public, que la littérature lui importe peu et que les situations sont tout pour lui; pourvu que de temps en temps il y ait une surprise, un coup de théâtre et que la lame d'une épée vienne briller sur la scène, c'est tout ce qu'il faut pour l'émouvoir et pour l'attirer. Et les vraisemblances ne lui font rien, et la qualité des interprètes non plus. C'est du drame qu'il veut, c'est le drame qu'il applaudit; et voilà pourquoi il vient en foule au drame et déserte la comédie.

La direction des Célestins a engagé pour les grands rôles de drame M. Boéjat, de l'Odéon, en remplacement de M. Nersant, qui n'avait pas enlevé nos suffrages. M. Boéjat a de la tenue en scène, de l'allure, il articule nettement, et sa voix, quoiqu'un peu sourde et cavernueuse, se plie assez facilement aux différentes intonations de son rôle; l'artiste, on le sent, a l'habitude de la scène; il rendra des services aux Célestins dans le drame, quand il sera moins ému qu'hier, quand il jouera « moelleux »; c'était un Lagardère sec et dur par instants; peut-être aussi la taille élancée et la maigreur de M. Boéjat sont-elles pour quelque chose dans l'impression qu'il m'a produite hier.

Avec M. Martin, de la Porte Saint-Martin, qui jouera les jeunes amoureux de comédie, et dont le début aura incontestablement lieu, et M. Boéjat, l'emploi de leur prédécesseur sera avantageusement dédoublé.

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après Lyon médical, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler: La mortalité a encore diminué cette semaine. Au lieu de 153 décès que nous avions la semaine passée, nous n'en avons plus que 132 qui se répartissent de la façon suivante: 53 dans les hôpitaux et 78 dans la ville. Les décès extrêmes sont 20 décès chez les vieillards au-dessus de soixante-dix ans et 16 chez les enfants âgés de moins d'un an.

Mais si la mortalité diminue, il n'en est pas de même de la morbidité. Le nombre des fièvres typhoïdes augmente légèrement. Il y a quelques cas de parotidite. On observe aussi quelques fièvres éruptives, des scarlatines et des rougeoles, mais pas de petites vérolas.

La diphtérie continue ses ravages, surtout dans le troisième arrondissement, à la Guillotière et aux Brotteaux. On commence à signaler un assez bon nombre de maladies a frigore: des pneumonies, des angines et surtout beaucoup de rhumatismes.

Les maladies intestinales n'ont pas diminué de fréquence, surtout chez les enfants, qui donnent 15 décès par suite de gastro-entérite.

Les adultes n'en sont pas plus à l'abri cette semaine que la semaine passée, et chez eux, à côté des gastro-entérites sim-

ples, on signale quelques dysenteries assez graves. Les phthisiques et les cardiaques ont souffert beaucoup ces jours derniers des variations de la température.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

M. RIBOT A SAINT-OMER. Saint-Omer, 4 octobre. M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a prononcé ce soir, à la fin d'un banquet que lui offraient ses électeurs un discours dans lequel il a dit: « La revue de Vitry est plus éloquente qu'un discours pour dire le travail accompli dans l'éducation et la discipline de l'armée par le président du conseil. L'ordre est aujourd'hui assuré dans la République et tout le monde sait avec quel tact et quelle fermeté le ministre de l'intérieur s'est acquitté de ses fonctions souvent délicates. Nos finances présentent un budget équilibré qui va permettre d'appliquer le dégrèvement à la grande vitesse. Enfin, MM. Develle et Jules Roche sauront concilier les intérêts de la région du Nord avec ceux des pays du Midi lors de la discussion du tarif des douanes devant le Sénat. »

M. BARBEY A MEAUX. Meaux, 4 octobre. Au banquet qui lui a été offert ce soir, M. Barbey, rappelant l'accueil fait à notre escadre à Cronstadt et à Portsmouth, a dit: « Les Français doivent être fiers d'avoir vu le czar et la reine Victoria écouter debout notre « Marseillaise. »

LES PÉLERINS A ROME. Rome, 4 octobre. L'Italie dit que les trois pèlerins français arrêtés à propos de l'incident du Panthéon ont été conduits aujourd'hui à la frontière sous escorte.

M. Choucry appartient à une famille de Quinto, dans le Milanais. Son père, qui a une entreprise de voitures à Autun, n'est pas naturalisé.

TRIBUNE DES COMITÉS

Union des républicains progressistes du 5e arrondissement. — Aujourd'hui lundi, réunion du comité, brasserie Moutier, quai Jayr, 44, à 8 h. 1/2 précises du soir. Ordre du jour: Organisation de la fête annuelle du comité; modifications au règlement; questions diverses.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale des chaudronniers en cuivre. — Le syndicat informe la corporation que l'index des maisons Gaune et Barret est toujours maintenu, et invite les ouvriers à ne pas s'y présenter. Permanence du bureau les mardis et samedis.

Syndicat des ouvriers coiffeurs réunis. — Ce soir lundi, à 9 h. 1/2, réunion générale du syndicat au siège social, chez Célestins, 2, café Deruz. Ordre du jour: Versement des cotisations; réception des nouveaux adhérents.

Chambre syndicale des cochers et conducteurs de tramways et similaires de Lyon. — Le bureau de la chambre syndicale des cochers et conducteurs de tramways et similaires de Lyon est prié de se rendre à la réunion qui aura lieu lundi 5 octobre, à la Bourse du Travail, salle du conseil, 1er étage, 39, cours Morand.

L'ordre du jour étant très chargé, les membres du compositage sont priés de s'y rendre très exactement à 11 heures 1/2 du soir.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi, 5 octobre, 3e représentation de Charlotte Corday, où les fils aînés de la République, grand drame historique et patriotique, en 5 actes et 6 tableaux, de F. Fonsard, de l'Académie française.

Voici l'ordre du spectacle: 1° Le Solticau, comédie en 1 acte; 2° Chez l'Avocat, comédie en 1 acte; 3° à 9 heures 1/4, Charlotte Corday. Demain mardi, 2e représentation de l'Artiste 271, pièce nouvelle en 3 actes, de M. Paul Perrier.

Prochainement: Musette, pièce nouvelle en 3 actes de MM. Guy de Maupassant et J. Normand. A l'étude: Le Médecin des Folles.

Théâtre-Bellecour. — Ce soir: Petit Faust opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Hervé, avec les concours de MM. Thibault, Morin, et de MM. Nigri et Bellard. Deux grands divertissements donnés par tout le corps de ballet. On commencera à 7 h. 3/4 par Maître Bonavent, comédie en un acte, de M. Georges Mendel.

Grandes salles de l'Hôtel. — Samois, dimanches et fêtes, soirées dansantes, à 7 h. 1/2. Petit Athénée (ancien Caveau des Célestins), place des Célestins. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Concert populaire: Chansonnettes, Monologues, Saynètes, etc. A l'étude: Musette et Le Médecin des Folles.

ASSURÉS, LISEZ LE PARIS

Envoyez vos plaintes et réclamations au Bureau des Journalistes, 123, rue Montmartre.

GUERRE = CHARLATANISME

Formule dévoilée et livrée avec traitement clair et précis. Jeunes hommes, pour vous guérir des écoulements récents ou invétérés et vous en préserver toujours, demandez à A. EYMIN, à Vienna (France), l'indication de sa formule infailible. Il l'envoie gratis et franco, sous pli cacheté avec preuves irrécusables, à qui lui donne son adresse.

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés). Eau dentifrice Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Rodaire, maçon, rue Couverte, 1, et Bertrand, chapelier, montée du Garillan, 11. — Guillet, graveur sur métaux, rue de Marseille, 27, et Favant, couturière, rue de Marseille, 26. — Bellon, peignier, rue Boutelle, 12, et Gourmand, domestique, rue Boutelle, 8. — Barbelet, peintre, rue Boutelle, 10, et Bonin, sans profession, rue Boutelle, 10. — Rayser, employé de commerce, rue du Gare, 14, et Delmas, coutur, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1. — Catrat, employé de commerce, rue du Bon-Pasteur, 43, et Duret, fleuriste, rue Paul-Bert, 39. — Champin, représentant de commerce, rue de la Croix-Roussé, 25, et Bonney, sans profession, quai Saint-Clair, 3. — Gouffou, tiss., rue Molet-Gérando, 12, et Aynard, tissuse, rue Molet-Gérando, 12. — Ranquet, cuisinier, rue Bossuet, 26, et Michoud, couturière, rue Bossuet, 26. — Victor, apprenti, rue Tables-Claudiennes, 32, et Baron, tissuse, rue Perrod, 12. — Léger, propriétaire à Lançon, et Perrier, fourreur, rue Vieille-Monnaie, 16. — Lafay, papetier, rue des Capucins, 6, et Chabamas, sans profession, à Chasselay.

Deuxième arrondissement. — Pichollet forgeron, à Menthonnex, et Cottin cuisinière, rue Saint-Joseph, 1. — Barrat chaudronnier, chemin de la Vitrolierie, 42, et Colly sans profession, rue Vaubecour, 1. — Rocher mécanicien, cours Suchet, 70, et Masson employé de commerce, rue Gilbert, 23. — Dupraz garçon de peine, rue de la Charité, 43, et Bavud cuisinière, à Pont-Beauvoisin. — Dumas employé de chemin de fer, à Aix-les-Bains, et Venain couturière, à Aix-les-Bains. — Vincent pâtissier, à Saint-Julien, et Roche cuisinière, quai de

turière, rue Moncey, 108. — Jacquet, bijoutier, rue Gerland, 4, et Côte, s. p., rue Bugeaud, 98. — Salpe, sellier, à Montchat, et Roy, couturière, rue Saint-Joseph, 16. — Penat, maçon, rue Marignan, 16, et Dupra, couturière, rue du Château, 23. — Neyron, boucher, rue Paul-Bert, 33, et Dervieux, s. p., à Pélassin. — Witmann, graveur, rue Montesquieu, 23, et Troillet, s. p., à Châtillon. — Wintz, employé de commerce, rue Saint-Georges, 41, et Mandier, employée de commerce, rue Commandant-Dubois, 3. — Verpeau, pâtissier, rue Sébastopol, 75, et Philis, coupeuse, cours Henri, 13. — Sambet, corroyeur, route d'Heyrieu, 135, et Seguin, gantier, rue Charlet, 70. — Vacheron, cordonnier, rue Moncey, 58, et Amadiou, passementier, rue Moncey, 67. — Verdier, plâtrier, rue Pierre-Corneille, 107, et Rioud, sans profession, rue Pierre-Corneille, 107. — Vaquin, corroyeur, quai des Étroits, 10, et Ferreni, ouvrier en chaussures, rue de Vendôme, 32. — Gizon, distillateur, rue Garibaldi, 22, et Tardy, sans profession, à Rochechard. — Leynaud, propriétaire à Asperjoc, et Mallen, cultivateur, chemin de Gerland, 165. — Guillet, forgeron, chemin des Pins, 33, et Forest, corseleur, rue Chaponnay, 50. — Sillon, rue Servient, 4, et Trouhans, sans profession, rue Bugeaud, 128. — Lenoir, géomètre, rue de Créqui, 9, et Leroulier, couturière, rue Sébastopol, 42. — Dupuis, cultivateur, à Vénissieux, et Varrel, sans profession, chemin des Quatre Maisons, 43.

Quatrième arrondissement. — Brousset employé au gaz, quai de Retz, 15, et Perrad, cuisinière, rue de la Croix-Roussé, 27. — Lassaige, employé de commerce, quai de Serin, 17, et Valette repasseuse, rue de la Charité, 11, et Buisson, sans profession, à St-Etienne. — Chardot, employé de banque, rue du Plat, 43, et Phuet, couturière, rue de Marseille, 21. — Martin, propriétaire, place des Jacobins, 1, et Gaudet, sans profession, rue Casparin, 18. — Foucaud, menuisier, rue Dubois, 48, et Parmentier, couturière, rue St-Pierre, 5. — Carle, militaire à Lyon, et Feschet, couturière à la Mulatière. — Jonnard, député à Fléchin, et Aynard, sans profession, place de la Charité, 11.

Troisième arrondissement. — Liguier, charron, rue Passet, 20, et Moulhau, repasseuse, rue d'Aguesseau, 15. — Lacoste, menuisier, rue Dunois, 57, et Hérisson, cout-

de commerce, rue de la Croix-Roussé, 25, et Bonafay, sans profession, quai Saint-Clair, 3. — Victor, apprenti, rue des Tables-Claudiennes, 32, et Baron, tissuse, rue Perrod, 12. — Visconti, boulanger, à Paris, et Berthel, cuisinier, rue Saint-Augustin, 32. — Doulet, teinturier, quai de Serin, 18, et Pachoud, metteuse en mains, quai de Serin, 18. — Marthein, charron à Lagnieu, et Durif, couturière, rue Calas, 1.

Cinquième arrondissement. — Wintz, employé de commerce rue Saint-Georges, 41, et Mandier, employée de commerce, rue Dubois, 3. — Françon, teinturier, rue du Mont-d'Or, 17, et Balet, domestique, rue de la Pyramide, 2. — Archer, employé, rue Transversale, 1, et Roux, femme de chambre, rue Dubois, 13. — Perruon, employé, rue de Bourgogne, 10, et Buer, sans profession, rue de Bourgogne, 5. — Burot, pharmacien, avenue du Doyenné, 7, et Pupet, sans profession, à Tassin. — Foucaud, menuisier, rue Dubois, 48, et Permentier, couturière, rue Saint-Pierre, 5. — Nouvel, mécanicien, rue de la Claire, 25, et Tournier, couturière, rue de la Charité, 36. — Braichet, rue de la Favorite, 8, et Peronnet, cuisinière, rue Malesherbes, 15. — Roudaire, maçon, rue Couverte, et Bertrand, chapelier, montée du Garillan, 11. — Naquin, corroyeur, quai des Étroits, 10, et Terreni, ouvrier en chaussures, rue Vendôme, 32. — Sandelyon, électricien, quai de Bondy, 25, et Merlauchon, professeur de pianos, rue Sala, 15. — Dervieux, représentant de commerce, rue de Castries, 6, et Friedrichs, professeur, chemin de Choulans, 64. — Dallery, cordonnier, à Saint-Just-la-Pendue, et Jean, couturière, rue du Doyenné, 32. — Jacome, orfèvre, rue du Doyenné, 31, et Couade, couturière, montée du Chemin-Neuf, 25. — Servant, bronzier, rue du Doyenné, 19, et Thomas, lingère, rue Saint-Georges, 102.

Sixième arrondissement. — Chazal, épici-er, rue Ney, 39, et Coquet, employée de commerce, rue Vendôme, 154. — Turaud, employé d'agence, rue Vauban, 6, et Padey, couturière, rue Port-du-Temple, 1. — Zingraf, employé, cours Vitton, 70, et Tribout, sans profession, cours Vitton, 70. — Sillon, commerçant, rue Servient, 4, et Trouhans, sans profession, rue Bugeaud, 128. — Jacot, bijoutier, chemin de Gerland, 4, et Cote, sans profession, rue Bugeaud, 98. — Coindre, boucher, rue de Crillon, 62, et Carrillon, tuliste, à Villeurbanne. — Saurat, apprenti à Villeurbanne, et Boudand, plieuse d'étoffes, rue Bossuet, 16. — Koch, lieutenant en Tunisie, et Chabatton, sans profession, rue Cuvier, 19. — Avril, mineur, rue Moncey, 176, et Aubert, corsetière à Saussac. — Higonet, employé de commerce, rue Bugeaud, 56, et Patou, sans profession, à Privas. — Mignet, passementier, cours Vitton, 95, et Bouchard, couturière, rue Garibaldi, 97. — Audigier, ajusteur, rue de Séze, 108, et Peytier, fileuse d'or, cours Vitton, 61. — Brachet, employé de commerce, rue de la Favorite, 8, et Peronnet, cuisinière, rue Malesherbes, 15. — Caragne, cafetier, rue Garibaldi, 418, et Siaux, tireuse d'or, rue Dussaussoy, 4. — Bouvier, pharmacien, rue Masséna, 69, et Doutré, sans profession, à Eully.

INHUMATIONS Premier arrondissement. — Datal, mort-né, rue Vieille-Monnaie, 23, f. 3 h. — Jean Mi-quel, 6 ans 1/2, rue Vieille-Monnaie, 33, f. 3 h. Deuxième arrondissement. — Fleurie Brive, religieuse, 72 ans, rue Smith, 35, f. 9 h. — Louis Armand, 7 mois, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Auguste Bideau, chauffeur, 35 ans, Hôtel-Dieu, f. 3 h. Troisième arrondissement. — Epoque Morcl, née Tromp, s. p., 73 ans, rue Corné-de-Cerf, 29, f. 9 h. — Roussel, tourneur sur cuivre, 31 ans, rue Champfleuri, 7, f. 3 h. — Louis Chevalier, 16 ans, rue des Trois-Rois, 5, f. 1 h.

Quatrième arrondissement. — Néant. Cinquième arrondissement. — Néant. Sixième arrondissement. — Néant.

ON OFFRE pension de famille avec Demoiselle ou Jeune Homme, à proximité des Lycées. — S'adresser à HILAIRE, 4, rue Bugeaud.

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCAISE (Rhône) PRESSEURS Perfectionnés GARANTIS Transformations et Réparations des Presseurs VIS & FERRURES — POMPES A VIN Envoi franco du Catalogue illustré

Etude de M<sup>e</sup> LAPORTE, huissier à Lyon, 43, rue Centrale

Le mardi 6 Octobre 1891, à onze heures du matin, sur la place de l'Abondance, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, de divers objets et marchandises saisis, consistant en : tables, chaises, glaces, commodes, placards, comptoir, etc., et le jeudi suivant 8 Octobre, même mois, à deux heures du soir, sur la place dite de Charabara, il sera également procédé à la vente de chevaux, harnais et voiture de place.

M. PETIT, collectionneur, 13, rue du Helder, Paris, demande à acheter beaux fauteuils en tapisserie, meubles ornés de cuivres, pendules, candélabres, vases montés en bronze, beaux portraits, boîtes ornées de miniatures, vieille argenterie et objets d'art anciens de valeur artistique; prière d'écrire.

BRIDES Eau purgative et dépurative ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE (PURGATION LENTE) Dyspepsie, Gastrite, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. Cette Eau est très diurétique. En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales. Direct. de l'Établissement à Brides Saison du 15 Mai au 1<sup>er</sup> Octobre

OPÉRATIONS DE BOURSE SANS COURTAGES Un ordre depuis 750 fr. de Réalis. 15, rue de la République, Paris.

KIOSQUES & URINOIRS LUMINEUX DELYON ET SAINT-ÉTIENNE Affichage diurne et nocturne AFFICHES PEINTES SUR ÉCRANS & SOUBASSEMENTS Les Abonnements sont reçus à l'Agence FOURNIER, 14, rue Coqfort, LYON et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon.

CAPITAUX offerts de 250 0/0 sur hypothèques. S'adresser à M<sup>e</sup> Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

ALCOOL DE MENTHE DES ALPES Seul véritable antidote épidémique fabriqué avec des appareils perfectionnés par J. DELLEZAIVE, distillateur. Se trouve dans toutes les épiceries.

TRIBUNAL CIVIL DE LYON Résultats des ventes immobilières du 3 Octobre 1891. Table with columns: AVOUÉS, DÉSIGNATION DES IMMEUBLES, MISES A PRIX, PRIX D'ADJUDICATION, AVOUÉS ADJUDICATAIRES. Includes entry for Sestier, Immeubles à Cailloux-sur-Fontaines, 900 Fr. / 1.050 Fr.

VIGNES AMÉRICAINES Un million de racines de toutes qualités à la vente. M. BERTEL, 13, rue de la République, Lyon.

PAIN DE GLUTEN à 1 fr. le 1/2 kil. MAISON GUY 63, rue Saint-Dominique, Lyon

6 MILLIONS À PLACER PAR FRACTIONS SUR HYPOTHÈQUE. LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflotte, PARIS. — (18<sup>e</sup> Année.)

ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Prix 10 et 5 francs.

NOUVELLE POMPE ÉLEVATOIRE À MANŒUVRE DOUCE ET D'UTILITÉ INCOMPARABLE. GONIN, breveté s. g. d. g., 4, rue Boileau, LYON

CARTES DE VISITE À LA MINUTE LIVRÉES EN BOITE À PIÈTES OR. Le cent, 1 ligne... 1 50, 2 lignes... 2 25, 3 lignes... 3 75, 4 lignes... 5 00. Par la poste: 30 cent en sus.

Pour paraître le 1<sup>er</sup> Octobre prochain GRAND ANNUAIRE DE L'ISÈRE Administratif, Commercial, Industriel, Agricole ÉDITION DE 1892. L'EXEMPLAIRE, pour les Souscripteurs : 3 fr. 50. LES GENRES DE PUBLICITÉ ADOPTÉS SONT : 1<sup>o</sup> Annonces aux professions dans le corps de l'Annuaire. Sur une colonne seulement : 0 fr. 50 la Ligne. 2<sup>o</sup> Annonces dans la Revue Commerciale à la fin de l'ouvrage. La page... 25 fr. | La demi-page... 14 fr. | Le quart de page... 8 fr.

Occasion Exceptionnelle pour 15 fr. seulement. Splende de service venant en cristal, toutes pièces, soit à domicile, soit à la vente. Compagnie Générale de Fabricants Réunis de Falence et Cristalleries, 67, rue de Chabrol, Paris.

Le Régénérateur ENGRAIS CHIMIQUE CONCENTRÉ Pour l'arrosage des plantes d'appartements, serres et Jardins. Prix de la Boîte (franco) : 1 fr. 25. AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON. — 12, Rue Coqfort, 12. — LYON

ACCOCHEUSE Mme Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remercié 3 angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Vous faut-il de l'argent? Vendez à l'UTILE, cours Lafayette, 71, Or, Argent, Bijoux, Brillants, Soldes, et tous vos reçus du Mont-de-Piété.

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C<sup>ie</sup> Démolition du Quartier Grolée BOIS À BRULER Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client. Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Feuilleton de L'ÉCHO DE LYON du 5 Octobre (47)

Pilleur d'Épaves PAR PIERRE MAEL DEUXIÈME PARTIE Reffluent sous l'attraction d'un sentiment nouveau, la masse se précipita vers le rivage. La tempête accourait avec sa soudaineté ordinaire; une seconde fois l'appel de détresse résonna. Dans la clarté blafarde du couchant, une forme noire se détacha, aux prises avec l'Océan démenté. Sous ce qui restait de jour, l'eau avait pris une teinte de rouille, et chaque fois qu'un papillotement de la lumière, prête à s'éteindre, y tombait comme une étincelle, le Raz offrait un spectacle grandiose auquel l'horrible mélange ses crudités puissantes. Au moment où la foule désertait la maison Kersalé, un homme y pénétrait, tête nue, pâle, une angoisse peinte sur ses traits. Kersalé le reconnut et courut à lui : — C'est la bonne Vierge qui t'amène, Yan. Il n'y a que toi pour calmer ces enragés. Sais-tu que, tout à l'heure, ils

parlaient de me brûler dans ma propre maison! Yan eut un frisson qui le secoua tout entier. — Je le craignais, père Kersalé, et c'est pour cela que je suis venu. Vous les avez trop fait boire. — Pour ça que tu es venu? fit le vieux renard en clignant de l'œil. Un peu aussi pour la petite, je gage. Elle est là-haut avec son père. Ça a bien dû lui casser la tête, ce tremblement. Et tendant la main au jeune homme : — Tout de même je te crois, Yan. Merci, c'est d'un bon cœur. — Et pourquoi donc sont-ils partis? interrogea le marin avec surprise. — Pourquoi cette question? Tu ne le sais pas? — Non! je vois le jure. — Tu n'as donc pas entendu le canon? — Le canon? En êtes-vous bien certain? — Comme d'être ici, il y a, prur sûr, un bateau en détresse sur la côte. Ils vont au pillage! Ils ne pensent plus au choléra. — Les malheureux! prononça le jeune homme avec des larmes dans la voix. Il pensait à Arc'han à sa mère, à Marianna! — Bah! fit Kersalé avec égoïsme. J'aime autant ça que de les avoir ici. Ça me sauve! Tant pis pour les pauvres garçons qui naviguent par un temps pareil. — Mais, dit Yan, je pense que le poste du sémaphore est sur pied, et qu'on a dû lancer le canot de sauvetage sur l'île Sein?

— Hum! ce n'est pas probable, mon gars. Tu sais bien qu'à l'île de Sein, ce n'est pas comme à Douarnenez; on ne sort pas comme on veut. La mer est trop grosse. — Oh! fit le jeune homme avec une sincère tristesse. Il faudra donc voir, une fois de plus, des chrétiens mourir sans secours! — Si le laisse tomber sur une chaise, la tête dans ses mains, avec accablement. Kersalé hocha la tête sentencieusement. — Yan! Yan! mon garçon, voilà une tristesse qui n'est pas naturelle chez toi. Est-ce que tu voudrais goûter, toi aussi, à la maladie noire? — Le jeune homme tressaillit et se releva. — Qui sait, père Kersalé? Peut-être souffrirai-je un peu trop pour mourir. Au lieu de répondre, l'équoreur marcha vers son buffet, l'ouvrit, en tira deux verres à fond plat qu'il remplit de fine champagne jusqu'au bord. — Avale-moi ça, garçon! C'est pas pour dire, mais ça te fera autant de plaisir que de bien. A ta santé, Yan! Il demeurait morne, sans toucher au verre. Kersalé reprit, essayant de rire : — A tes heureuses amours! comme nous disions à bord de l'Etat, de mon temps. Cette fois, le jeune homme souleva le verre, le choqua contre celui de son partenaire et le vida d'un trait. — Avec Gaid, bien entendu, ricana le maire. On ne peut se rendre compte de l'effet

que produit une quantité relativement médiocre d'alcool, lorsqu'on l'absorbe sans transition, sans temps d'arrêt. Brusquement les traits du matelot se dilatèrent, sa face s'épanouit, devint hilare. Il fit claquer ses doigts en signe de joie. — Un bateau à la côte, l'ou d'ar Raz! prononça-t-il à son tour, de l'antaine pour trois mois, alors, Hé donc! Hardi les crocs et les gaffes, piquez dur, souchez ferme. Si c'est l'Anglais, que Dieu ait son âme, quand le diable ne la prend pas. Et il riait d'un rire étrange, atteint de la même folie que les autres, gagné par cette ivresse qui dominait toute une population et qui paraissait avoir saturé de ses effluves l'atmosphère ambiante. Kersalé n'était point un lâche, mais il se remit à avoir peur. — Coquin de sort! grommela-t-il, je suis un maladroit. Encore lui, je le suis et sans le vouloir encore! Décidément, ils n'ont pas plus de tête que des lièvres, par ici. Hé! hé! si l'idée lui venait aussi de m'enfermer! — Des lors il ne songea plus qu'à trouver un moyen de l'expulser. — Dis donc, Yan, mon gars, veux-tu que nous allions voir un peu comment ça va du côté de Plogoff-le-Moine ou de l'od'ar bac'h? — Le marin ricana. — Non pas! je me trouve bien ici, petit père. Voulez-vous m'en donner un autre verre, de votre rabiot du pillage? — Cela fut dit d'une voix claire, avec de beaux souriants, un peu humides, qui n'annonçaient point une ivresse fautive.

— Tout de même, répondit Kersalé en versant avec une certaine parcimonie. Il a le vin gai, lui. — Mais Yan vit bien la supercherie. — Plus que ça, père Kersalé, comme tout à l'heure. Je porte bien la toile, moi. L'équoreur se défendit de toute arrière-pensée. Le matelot insista: Force fut à l'ancien pilote de s'exécuter. Yan s'était redressé, très gai. — Dites donc, père Kersalé, fit-il en riant, j'ai envie de casser quelque chose chez vous. — Ah! pour ça non, mon gars. Bois tant que tu voudras, mais ne détériore pas mon mobilier. — Le cas devenait embarrassant. Kersalé ne savait plus quel patron invoquer. — Une diversion se produisit. — Tout à coup une voix jeune et fraîche se fit entendre. — Ah! Yan! te voilà! Je te cherchais, le matelot. C'était Gaid. — Gaid! Mais une Gaid que ni l'un ni l'autre ne soupçonnait, Gaid animée elle-même par quelques petits verres bus à droite ou à gauche, sans coiffe, les cheveux tordus au sommet de la tête en luxuriantes torsades fauves, les bras nus, la gorge découverte, Gaid, en un mot, frémissante, émue, désirable à l'excès, palpitante de passion inconsciente et contenue. — Tu n'as rien de mieux à me proposer, regarda-t-elle Yan. — Dis, mon Yan, tu ne viens pas à la côte?

— A la côte? hégaya Yan désemparé. — Oui, à la côte, pour voir le bateau qui va se crever. Tu sais? ils ont beau faire, à bord, faudra qu'ils y viennent. Seulement ce ne sera pas comme pour nous. Ils ont l'air de dériver sur Plogoff-le-Moine. Yan n'entendait et ne comprenait plus qu'une lenteur extrême. Les premières vapeurs de l'ivresse lui obscurcissaient le cerveau. Il sentait la pensée se mouvoir lentement en lui, l'instinct sauvage, fortifié par vingt années d'éducation faussée, reprendre le dessus et mettre petit à petit le pied sur sa raison. Et, tout à coup, la dernière leur de bon sens s'éteignit. La bête, redevenue libre, donna seule ses ordres. Du bras gauche, il enlaca Gaid, qui se laissa pendre à l'épaule herculéenne, et jeta son bétail sur le carreau de la salle basse, il cria : — Oui, à la côte! l'ou d'ar Raz, allons à la côte! C'est le moment de chanter la Vache! Vive le Raz! Alors, à pleine voix, il entonna en bas breton, le sinistre refrain : Feu! feu! Vents en tonnerre, Qui vont ravager la terre, Et m'ér, en rugissant, L'eau-de-vie avec le sang! Mieux vaut la mer que la terre, Mieux vaut la barque solitaire Qui sillonne le flot amer, Que la charrie au soc de fer. Et m'ér, en rugissant, L'eau-de-vie avec le sang! (A suivre.)